MAIRES EN ILE-DE-FRANCE

Amif
ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

Numéro 120
Septembre 2023

SALON DE L'AMIF 2023

LES TERRITOIRES EN ROUTE POUR LES JEUX DE PARIS 2024

INTERVIEW
Florian Grill, président de la Fédération française de rugby

ÉVÈNEMENT
Tout ce qu'il faut retenir du Salon 2023

POLITIQUE DE LA VILLE
Appel à l'action à la suite des émeutes de juillet

L'AMIF recrute

Amif
ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

L'AMIF a vocation à accompagner les maires dans l'exercice quotidien de leur mandat, à les réunir autour de sujets qui les rassemblent afin de défendre les intérêts des communes.

■ Un(e) secrétaire de l'AMIF en contrat à durée indéterminée (CDI)

Sous l'autorité de la directrice générale :
- Assurer le secrétariat de l'association,
- Gérer les documents et archives de l'association,
- Autres missions ponctuelles.

Expériences et compétences requises :
- Expérience significative de 5 ans minimum, niveau BAC +2,
- Aisance relationnelle et rédactionnelle · Capacité d'organisation, de gestion, méthode, autonomie et rigueur · Aptitudes relationnelles, travail en équipe et réactivité · Polyvalence, autonomie et grande capacité d'adaptation · Maîtrise avancée du pack Office, notamment du publipostage et d'Excel · Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales.

■ Des stagiaires pour une durée de 3 à 6 mois

Stagiaire Pôle Études

Stagiaire Égalité Hommes-Femmes

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR

NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE "NOS OFFRES D'EMPLOIS"

www.amif.asso.fr
Association des Maires d'Ile-de-France
26 rue du renard, 75004 Paris
01 44 59 50 00 / secretariat@amif.asso.fr

MAIRES EN ILE-DE-FRANCE

Sommaire du numéro 120

Focus

L'HÉRITAGE « IMMATÉRIEL » DES JEUX DE PARIS 2024 AU CŒUR DES DISCUSSIONS LORS DU SALON DE L'AMIF 2023

L'Association des Maires d'Ile-de-France a orchestré la 27e édition du Salon de l'AMIF autour des « grands évènements sportifs internationaux au service des territoires ». Les 27 et 28 juin dernier, 11 000 élus et acteurs publics du territoire francilien et plus de 200 exposants ont fait vivre le Salon, autour de conférences aux thématiques variées, remises de trophées ou forums de discussions. Ce temps fort annuel était une réelle réussite, réunissant sur le premier. L'AMIF vous invite donc à revivre les grands moments de son Salon 2023 et vous donne rendez-vous pour la prochaine édition les 28 et 29 mai 2024 au Paris Expo Porte de Versailles (Hall 6).

Tour d'horizon

6 **Les collectivités locales,** ça vous concerne !

8 **ZE... bonnes pratiques territoriales** en partenariat avec ZE Pros

Dossier

SALON DE L'AMIF

10 28 32 **Retour en images** sur le 27e Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France

12 **Entre absence de ressources et manque de lisibilité financière :** vers une crise du modèle français de décentralisation ?

14 **Comment inclure tous les territoires et leurs habitants** dans la dynamique des Jeux de Paris 2024 ?

16 **Ensemble,** fêtons les Jeux !

18 **Quelle gouvernance** pour la politique de l'eau de demain ?

20 **Le développement des énergies renouvelables (EnR)** est-il compatible avec la préservation de la biodiversité ?

22 **4e édition du trophée des communes** pour la rénovation énergétique

24 **Les villes à l'épreuve des crises :** quelles solutions pour faire face à l'évolution de la pauvreté ?

26 **« Label commune donneur » :** 165 communes labellisées !

30 **Trophée des CME et CMJ :** une sixième édition sous le signe de la solidarité, de la citoyenneté et du sport

34 **Égalité femmes - hommes :** Rencontre avec Isabelle Lonvis-Rome / Regard de maire : « Comment ma commune peut-elle favoriser l'égalité femmes-hommes ? »

Vie de l'AMIF

4 **L'AMIF rend hommage** à Chantal Brault

35 **Mise en application de la loi APER**
Les communes en première ligne dans un agenda très serré

36 **Les grands entretiens de l'AMIF**
Florian Grill, président de la Fédération française de rugby

39 **Une première conférence** des financeurs de la culture

40 **Violences envers les élus**
L'AMIF se mobilise

41 **Conseil national de la refondation logement**
L'AMIF dénonce l'inaction de l'exécutif

42 **L'AMIF a renouvelé** son Conseil d'administration

AMIF Partenaires

44 **Découvrez les membres** du nouveau Conseil d'administration de l'AMIF Partenaires

45 **21e édition du Trophée des Territoires**
Retour en images

46 **Les nouveaux adhérents**
- Grant Thornton
- C.A.R.L Construction

L'AMIF REND HOMMAGE À CHANTAL BRAULT

L'Association des Maires d'Ile-de-France rend hommage à Chantal Brault, élue référente de la commission Éducation de l'AMIF et première adjointe au maire de Sceaux (92).

© AMIF

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que l'Association des Maires d'Ile-de-France a appris le décès de Chantal Brault, première adjointe au maire de Sceaux, pendant la nuit du 11 au 12 août.

Très engagée au sein de la commission Éducation de l'AMIF, Chantal Brault tenait une place essentielle au sein de notre Association. Elle animait toutes les séances de la commission depuis 2017 et mettait en avant des sujets qui lui tenaient particulièrement à cœur, tels que la transmission de l'engagement citoyen aux jeunes et la valorisation de leurs actions, l'inclusion des enfants en situation de handicap, la lutte contre le harcèlement scolaire et le développement d'une alimentation saine et de bonne qualité pour tous les enfants.

Très investie pour la jeunesse, Chantal Brault a également animé chaque édition du Trophée des Conseils municipaux Enfants & Jeunes depuis sa création en 2016, et récompensé, à ce titre, près de 600 enfants.

L'Association des Maires d'Ile-de-France se souviendra de l'engagement sans faille de Chantal Brault et de sa passion pour l'action publique et la jeunesse. ■

© AMIF

© AMIF

Politique de la ville : L'avenir des contrats de ville

Stéphane Beaudet,
Président de l'AMIF,
maire d'Évry-Courcouronnes (91),
vice-président de la Région Ile-de-France

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) a organisé son traditionnel Salon les 27 et 28 juin dernier à la Porte de Versailles autour du thème « Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Coupe du monde de rugby, des évènements sportifs au service des territoires ». Cette 27e édition était une réussite, avec 20 % de visiteurs supplémentaires sur le premier jour par rapport à l'année dernière, confirmant le fait que notre Salon constitue le rendez-vous régional incontournable des collectivités territoriales.

Cet évènement a été l'occasion de mettre en lumière des pratiques sportives olympiques et paralympiques mais également que de montrer comment de nombreux territoires franciliens sont engagés dans la dynamique des Jeux, tout en abordant l'héritage matériel et immatériel pour l'Ile-de-France. En outre, le Salon a permis de réitérer la nécessité pour les communes de retrouver une autonomie financière ainsi que de s'interroger sur les nouvelles formes de solidarités à déployer dans les territoires pour lutter contre la pauvreté.

Malheureusement, la fin de l'année a également été marquée par les émeutes de fin juin et début juillet. Dans plus de 500 communes, des centaines de bâtiments ont été endommagés ou détruits comme des écoles, des bibliothèques, des mairies ou encore des commerces. À la suite de ces incidents, l'AMIF ainsi que les associations d'élus du bloc communal ont reçu le ministre délégué à la Ville et du Logement et ont appelé le Gouvernement à porter une ambition forte pour les habitants des quartiers populaires. S'il importe de réparer à court terme les dommages causés par les émeutes, il est pour autant essentiel que la politique de la ville se fixe une feuille de route et un cap, dans le cadre d'un dialogue renouvelé entre l'État et les collectivités.

En vue du comité interministériel à la ville, l'AMIF poursuit le travail autour des prochains contrats de ville et sera très attentive à ce que les problématiques liées à la santé, à l'éducation, à l'insertion par le sport, à la citoyenneté, à la lutte contre les discriminations ou aux rapports police / jeunesse, soient bien prises en compte afin de répondre aux besoins des quartiers populaires de manière durable.

Enfin, c'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de Chantal Brault, première adjointe au maire de Sceaux (92) et élue référente de la commission Éducation de l'AMIF. Je me souviens de sa tenacité, de son engagement sur les sujets jeunesse et éducation, et de ses convictions qui ont marqué nos travaux. Ensemble, nous avons vécu de beaux moments, notamment lors des remises du Trophée des Conseils municipaux Enfants & Jeunes, où les jeunes étaient véritablement subjugués par son charisme et son dynamisme. Au point qu'il n'était pas rare d'en voir certains lui demander des autographes à la fin de la séance... J'adresse à sa famille ainsi qu'à tous ses proches mes sincères condoléances.

Bonne lecture.

Magazine d'Information de l'Association des Maires d'Ile-de-France
26 rue du Renard - 75004 Paris
Tél. 01 44 59 50 00
www.amif.asso.fr
@AMIF_asso
associationmairesidf

Directrice de la publication
Directrice de cabinet
Sophie Rigault

Directrice générale de l'AMIF
Marion Vergeylen

Assistante de rédaction
Charlotte Gosselet

Rédaction
Guillaume Dussaillant, François-Éric Godefroy, Charlotte Gosselet, Alexandra Jardin, Valentine Montesse, Lola Morey, Jeanne Paugam, Émilie Pouch, Laure Bozzi.

Conception, Édition,
after. be fort
5, rue du Mont Valérien
92150 Suresnes
Laurent Marie
Tél. 07 83 84 09 11
www.afterbefort.com

Régie Publicitaire
AMIF

Imprimeur
DESBOUIS GRÉSIL
91230 Montgeron
Tél. 01 69 83 44 66
Dépôt légal N° ISSN 1294-4971

LES COLLECTIVITÉS LOCALES, ÇA VOUS CONCERNE

Des mesures pour mieux protéger les élus locaux

Face à l'augmentation des violences et menaces faites aux élus, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, Dominique Faure, a dévoilé un plan national pour renforcer leur sécurité.

© Shutterstock.com

Ce plan s'articule autour de quatre axes :
Le premier insiste sur la protection juridique et psychologique. Le dispositif prévoit une protection fonctionnelle automatique, sans attendre la délibération du conseil municipal, ainsi que la prise en charge par l'État des frais d'assurance pour les communes de moins de 10 000 habitants. Un guichet d'appui psychologique sera également mis en place.
Le deuxième axe concerne la protection physique des élus. Les collectivités recevront un soutien financier pour installer des caméras de vidéosurveillance et mettre en place des dispositifs **« de sécurisation des locaux »**. À cela s'ajoute des boutons d'appel à actionner en cas d'agression.
Les deux derniers axes visent à renforcer les mesures judiciaires et les relations entre les maires et les parquets. Une circonstance aggravante sera créée pour les cas de harcèlement contre les élus locaux, permettant des sanctions plus lourdes. Le procureur de la République pourra communiquer dans le bulletin municipal afin de mieux informer les élus, et des formations croisées entre maires et magistrats seront organisées pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle des enjeux.
L'alignement des sanctions pénales sur celles prévues en cas d'atteinte à des agents en uniforme fera l'objet d'une loi à l'automne.

Pour en savoir plus :
https://www.gouvernement.fr/actualite/plan-national-de-prevention-et-de-lutte-contre-les-violences-aux-elus

Le sport, une réponse pour apaiser les quartiers sensibles cet été

Face aux risques de tensions dans les quartiers, certaines communes ont opté pour une solution innovante : le sport. En offrant des activités sportives variées aux adolescents, ces municipalités souhaitent apaiser la situation dans les quartiers sensibles et proposer des alternatives positives pour occuper les journées estivales.

La commune de Chanteloup-les-Vignes dans les Yvelines (78) a rapidement réagi face aux sollicitations des associations en organisant des activités sportives dans la cité de la Noé. Urban sport, foot *freestyle*, *boxing day*, basket… les jeunes ont eu la possibilité de s'initier gratuitement à différentes disciplines sportives grâce à l'implication des bénévoles issus des associations et des clubs sportifs locaux.

18 millions d'euros de soutien aux communes touchées par les émeutes urbaines

La Région Ile-de-France a mis en place un fonds de soutien pour les communes et leurs groupements victimes de dégradations d'équipements publics survenues lors des récentes émeutes urbaines.

L'objectif est d'agir au plus vite avant l'intervention des assurances. Cette aide prendra la forme d'avances remboursables allant jusqu'à 70 % de prise en charge des dégâts, dans la limite d'un plafond de 500 000 euros par collectivité. Lorsque la commune aura touché les sommes de son assurance, et si celles-ci sont inférieures aux dépenses éligibles, la Région transformera tout ou partie de l'avance en subvention.

Sont éligibles les dépenses d'investissement hors taxes liées aux travaux de démolition, de remise en état et de reconstruction des bâtiments publics endommagés entre le 27 juin et le 8 juillet 2023 ainsi que les dépenses liées à des aménagements provisoires permettant d'assurer le maintien du service public.

Les communes ont jusqu'au 30 septembre 2023 à minuit pour solliciter l'aide, sur la base d'un devis et un échéancier, d'un plan de localisation et d'une décision du maire ou du président du groupement de communes, à déposer sur la plateforme *mesdemarches.iledefrance.fr*.

Par ailleurs, les communes peuvent également bénéficier du « Bouclier de sécurité », un dispositif proposé par la Région qui permet de financer la construction et la rénovation de commissariats de police nationale et de police municipale.

Pour en savoir plus :
https://www.iledefrance.fr/fonds-de-soutien-aux-communes-touchees-par-les-emeutes-urbaines

© Shutterstock.com

D'autres communes proposent des activités tout au long de l'été afin de « combler le vide » avant la rentrée scolaire, tout en promouvant les valeurs d'inclusion, de discipline et de respect véhiculées par le sport.

À Mantes-la-Jolie (78), le Village des sports offre aux jeunes des activités ludiques et sportives durant les vacances d'été. Ce complexe sportif de 4 500 m² en plein air propose des structures gonflables, des aires de découverte et des installations sportives. L'espace jeunesse de Nanterre (92) organise également des activités telles que le *futsal*, le handball ou encore le téléski nautique, spécialement destinées aux jeunes de 11 à 17 ans, encourageant ainsi la pratique d'une activité physique et le vivre ensemble. Enfin, le programme « Fais ton sport », créé par la municipalité de Corbeil-Essonnes (91), offre un programme d'activités variées encadrées par les éducateurs sportifs du service des sports, dans les quartiers de la commune.

Par ailleurs, certaines associations nationales tentent de faciliter l'accès au sport pour les jeunes des quartiers prioritaires, en partenariat avec les communes. L'association Golden Blocks, fondée par l'athlète Ladji Doucouré, organise des tournées en région Ile-de-France afin ***« d'amener l'athlétisme au cœur des quartiers »***. Depuis 2014, grâce à des *« battles »* de sprint sur 50 mètres, de jeunes talents sont révélés et plus de 40 licences d'athlétisme leur sont offertes en récompense chaque année. En juillet, l'association s'est rendue à L'Haÿ-les-Roses (94), Villeneuve-la-Garenne (92) et Évry-Courcouronnes (91), et prévoit également de se rendre à Valenton (94), Bobigny (93) et Grigny (91) avant la fin de l'été. Dans le contexte des récentes émeutes urbaines, ces initiatives ont également pour objectif de promouvoir une image plus positive des quartiers prioritaires de la politique de la ville. ■

© Shutterstock.com

ZE... BONNES PRATIQUES TERRITORIALES

en partenariat avec TERRITORIAL zepros

Abonnez-vous gratuitement au journal : contact-collectivites@zepros.fr

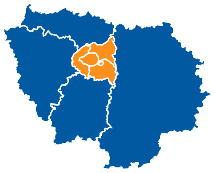

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Massifier la rénovation énergétique

La Métropole du Grand Paris (MGP) a créé, en mai dernier, l'association Grand Paris Climat, qui fédère les huit agences locales pour le climat (ALEC) de l'aire métropolitaine. Une première pour un territoire urbain dense. Présidée par Yves Contassot, ancien président de l'Agence parisienne du climat, elle vise à accélérer la rénovation énergétique des pavillons et des copropriétés, notamment par la mutualisation des moyens et des outils entre les ALEC. *« La MGP dispose avec Grand Paris Climat d'un outil qui a valeur d'exemple »*, estime Yves Contassot. Au programme également : des partenariats avec les professionnels de la rénovation et les banques mais aussi la recherche d'autres financements notamment européens.

Effet de levier des CEE

L'objectif est *« de fédérer et de coordonner les huit ALEC pour massifier la rénovation énergétique »*, souligne Patrick Ollier, le président de la MGP. Dès la fin 2019, la métropole s'est engagée auprès de l'État en tant que porteur associé du programme SARE (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) afin de renforcer le service public de rénovation énergétique des logements privés. L'effet de levier des CEE a permis de mobiliser plus de 20 M€.

Philippe Pottiée-Sperry

©iStock

Grand Paris Climat fédère les huit ALEC de l'aire métropolitaine pour accélérer la rénovation énergétique des pavillons et des copropriétés.

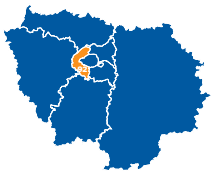

92 – SCEAUX

Des crèches éco-labellisées

Depuis 2018, les quatre crèches municipales de la ville de Sceaux sont entrées dans une démarche progressive d'éco-labellisation. Deux ont déjà obtenu le label écolo-crèche, en 2021 et 2022, tandis que les deux autres y travaillent pour l'avoir à l'horizon 2026. Accordé pour une durée de trois ans, il est exigeant en devant répondre à toute une série d'actions dans différents domaines : l'alimentation (20 % de produits bio dans les menus, contrôle de l'origine des produits, saisonnalité, lutte contre le gaspillage) ; l'hygiène et l'entretien général (surchaussures en tissu, produits éco-responsables fabriqués en France, nettoyeur vapeur limitant l'usage de produits désinfectants) ; les jeux (produits de seconde main ou créés avec du matériel de récupération) ; la gestion des déchets (tri dès les lieux de vie, réduction de l'usage du plastique et de l'aluminium, mutualisation du compost avec la résidence étudiante).

©Antonio Borga

À l'issue d'une démarche longue et exigeante, deux des quatre crèches de la ville sont déjà éco-labellisées.

Améliorer la qualité de vie

Intégrée à la modernisation des crèches, la démarche exigeante vise à réduire les impacts environnementaux mais aussi à améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels comme à promouvoir les bonnes pratiques dès le plus jeune âge. Le choix fait par la ville impose d'acquérir l'ensemble des méthodes et du matériel nécessaires pour répondre aux critères du label.

Philippe Pottiée-Sperry

93 – VILLETANEUSE

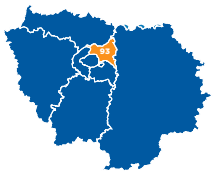

Le premier projet EduRénov réhabilite une maternelle

Le 9 mai, jour même de la présentation du plan de rénovation énergétique des écoles par le gouvernement, le maire de Villetaneuse, Dieunor Excellent, et le directeur de la Banque des Territoires, Olivier Sichel, posaient la première pierre de la réhabilitation / extension de l'école maternelle Jacqueline-Quatremaire construite en 1973. Les travaux pour ce bâtiment très énergivore, première mise en œuvre du programme EduRénov (2 Md€ de prêts pour aider les communes et 50 M€ de crédits d'ingénierie), proposé par la Banque des Territoires dans le cadre du plan gouvernemental, permettront de générer 40 % d'économie d'énergie (105 kWh/m²/an contre 220 kWh/m²/an) et d'accueillir 160 élèves supplémentaires. L'école comptera alors 400 élèves pour un total de treize classes. Un exemple que le ministère de la Transition écologique souhaite voir essaimer à travers toute la France avec un objectif de 10 000 écoles rénovées d'ici 2027.

Choix de matériaux biosourcés

Villetaneuse s'est fixée pour objectif la neutralité carbone du bâtiment, en intégrant dès l'étape de conception du projet, une démarche HQE (haute qualité environnementale) et du Label E+C- (énergie positive et réduction carbone). Une attention particulière est également portée aux choix des matériaux biosourcés, labellisés PEFC ou FSC, peu émetteurs de CO_2. La priorité est donnée aux filières locales afin de limiter les transports et l'impact carbone associé. Les cours de l'école seront végétalisées pour améliorer le confort thermique des élèves et des enseignants lors des épisodes de fortes chaleurs. De plus, la maternelle sera raccordée au nouveau réseau de géothermie. Par ailleurs, la modularité du bâtiment permettra son évolution dans le temps. Les travaux s'élèvent au total à 10 M€ dont un prêt de 4 M€ de la Banque des Territoires (durée d'amortissement de vingt ans) mais aussi des subventions de l'État ou du Département. Le nouvel équipement sera livré en juillet 2024 et donc opérationnel pour la rentrée.

Philippe Pottiée-Sperry

©Villetaneuse

La première pierre de la réhabilitation / extension d'une école maternelle a été posée le 9 mai. Les travaux doivent durer 14 mois.

78 – POISSY

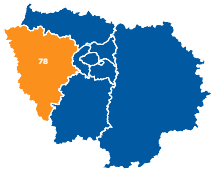

Le sport, levier de bien-être au travail

« Un esprit sain dans un corps sain ». Telle est la philosophie portée par la ville de Poissy. Depuis 2017, les 850 agents municipaux peuvent bénéficier d'une heure de sport par semaine, sur leur temps de travail. Une dizaine d'activités sont proposées : tir à l'arc, natation, yoga, marche nordique ou même chorale… Elles sont animées par des agents dans les locaux municipaux. Deux heures sont allouées à la pratique, temps de trajet et de préparation inclus.

Approche gagnant-gagnant

Près de six ans après le lancement du programme intitulé « Poissy Bien-être », entre 15 et 20 % des agents participent à chaque session. *« Les retours exprimés dans les enquêtes sont excellents »*, se réjouit Karine Conte, maire adjointe déléguée à l'administration générale, aux finances et aux ressources humaines. Côté employeur, les bénéfices sont également au rendez-vous : la productivité n'a pas baissé, l'absentéisme s'est réduit sans oublier davantage de convivialité. Par ailleurs, Karine Conte estime que l'initiative contribue à améliorer l'image employeur. *« Une approche gagnant-gagnant »*, résume l'élue.

Julie Desbiolles

© Mairie de Poissy

La natation fait partie des différentes activités proposées aux agents de la ville de Poissy.

RETOUR EN IMAGES SUR **LE SALON DE L'ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE**

© Olivier Desaleux © Moise Fournier © Lionel Antoni

© Olivier Desoleux © Moise Fournier © Lionel Antoni

ENTRE ABSENCE DE RESSOURCES ET MANQUE DE LISIBILITÉ FINANCIÈRE : VERS UNE CRISE DU MODÈLE FRANÇAIS DE DÉCENTRALISATION ?

La 27e édition du Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) s'est ouverte par la conférence inaugurale *« Entre absence de ressources et manque de lisibilité financière : vers une crise du modèle français de décentralisation ? »*, en présence de Stéphane Beaudet, président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la maire de Paris (75), Othman Nasrou, vice-président de la Région Ile-de-France, Éric Cesari, vice-président de la Métropole du Grand Paris (MGP) et de Philippe Laurent, vice-président de l'Association des Maires de France (AMF).

Un modèle de décentralisation à bout de souffle

Stéphane Beaudet a ouvert les échanges en rappelant que la décentralisation s'est faite sur un principe originel simple : *« chaque transfert de compétences accordé devait se faire avec un transfert de moyens. Il est clair que ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le constat est partagé unanimement.* ***Nous, les maires, avons de moins en moins de moyens et de capacités à porter nos programmes électoraux pour lesquels nous avons été élus car les dotations sont en baisse constante. La capacité à enclencher les leviers fiscaux a presque disparu car il ne reste que la taxe foncière, ce qui rompt le lien entre le territoire et l'habitant ».***

Stéphane Beaudet, maire d'Évry-Courcouronnes (91) et président de l'AMIF.

© AMIF

Face à cette situation les élus ont tous regretté le manque d'écoute de l'État. Dans le cadre du projet de loi de Finances pour 2023, Stéphane Beaudet a indiqué que l'AMIF avait élaboré de nombreuses propositions et *« avait porté une quinzaine d'amendements, tous rejetés. Si nous sommes reçus par les ministres et leurs cabinets, les résultats ne sont pas satisfaisants in fine »*.

Analysant l'histoire de la décentralisation, Philippe Laurent a considéré qu'***« une bascule de la perception de la décentralisation a eu lieu au moment de la crise financière des années 2000 :*** *plusieurs rapports apparaissent, mettant en cause la gestion des collectivités territoriales en les rendant en partie responsable de l'augmentation de la dette publique. À partir de là, s'est installée l'idée que pour que cela fonctionne il fallait que tout soit décidé d'en haut. Aujourd'hui, nous avons un problème culturel »*.

Pour Emmanuel Grégoire, *« depuis quelques années et plusieurs gouvernements, il y a une inversion historique : personne dans l'appareil d'État, et notamment à Bercy, ne croit à la décentralisation. Ils croient que les élus locaux sont des irresponsables »*. Le premier ajoint à la maire de Paris (75) a appelé à ***« revoir le contrat de confiance, le rôle de chacun, à aligner un système de finances locales, à travailler un chemin méthodologique de simplification et de rationalisation des blocs de compétences »***.

© AMIF

Conférence inaugurale *« Entre absence de ressources et manque de lisibilité financière, vers une crise du modèle français de décentralisation ? »* lors du Salon de l'AMIF 2023.

Une crise de moyens qui engendre une crise démocratique

Stéphane Beaudet estime que les choses ne se limitent pas aux conséquences strictement financières, car *« la conséquence directe sur le terrain, c'est une crise démocratique et politique très forte parce qu'on a coupé le cordon fiscal, le cordon du modèle social à la française »*. Le président a rappelé que si ***« 67 % des français étaient satisfaits des maires, ce taux était à 75 % il y a trois ans »***.

Othman Nasrou a rappelé que les élus *« attendaient beaucoup de la loi 3DS*[1] *et que ce fut une déception car elle ne s'est pas attaquée au vrai sujet.* ***Il n'y aura pas de décentralisation tant qu'il n'y aura pas une fiscalité qui corresponde à des compétences****. La décentralisation devient de plus en plus un concept théorique »*. Par exemple, *« sur la récente revalorisation du salaire des agents de la fonction publique décidée par le Gouvernement, il n'y a pas eu de discussion préalable avec les collectivités »*.

Au nom de la Métropole, Éric Cesari a relaté que ***« les 131 communes de la MGP font le même constat : la décentralisation est à bout de souffle,*** *notamment parce qu'il y a un décalage entre ce que font les élus nationaux qui votent la loi et ce que subissent les élus locaux sur le terrain »*.

Les élus locaux, porteurs de solutions pour relancer la décentralisation

Pour Emmanuel Grégoire, *« Il faut inciter à la mise en place d'un lien de confiance entre l'État et les collectivités territoriales et aller chercher des fonds au niveau européen. Enfin, il est impératif de retisser le lien entre nos citoyens et la démocratie : l'urgence démocratique est là »*

Prolongeant la réflexion sur les solutions à apporter, Othman Nasrou a proposé de *« changer de logique et d'instaurer une bonification en cas de bonne gestion d'une collectivité et ainsi, privilégier les mécanismes vertueux aux mécanismes punitifs et de défiance vis-à-vis des élus locaux »*.

Philippe Laurent a appellé à ce que *« sur certains thèmes (par exemple, les relations financières entre l'État et les collectivités locales), le Sénat soit doté d'une forme de droit de veto »*.

En conclusion, Stéphane Beaudet estime que ***« notre rapport démocratique a aussi profondément changé.*** *La crise démocratique n'est pas qu'une crise du résultat. Elle est liée au rapport des citoyens vis-à-vis des décisions prises par leurs élus. Tout le monde ne veut pas réellement participer à la décision. Il faut reconstruire de la confiance. Les élus ne font pas l'aumône à l'État, nous demandons le maintien de nos dotations, nous demandons à pouvoir jouer notre rôle d'élu »*. ■

De gauche à droite : Stéphane Jobert, journaliste, Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la maire de Paris (75), Stéphane Beaudet, président de l'AMIF, Othman Nasrou, vice-président de la Région Ile-de-France, Éric Cesari, vice-président de la MGP et Philippe Laurent, vice-président de l'AMF.

© AMIF

1. Loi relative à la différenciation, à la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

COMMENT INCLURE TOUS LES TERRITOIRES ET LEURS HABITANTS DANS LA DYNAMIQUE DES JEUX DE PARIS 2024 ?

La candidature de Paris ambitionnait de *« passer d'une nation de sportifs à une nation sportive »*. À près d'un an de l'ouverture des Jeux, quelles sont les perspectives en matière de développement de la pratique sportive pour tous en Ile-de-France ? Quelles seront les retombées concrètes des Jeux pour les territoires franciliens en matière de développement économique et territorial ? C'est à ces questions que s'est attachée à répondre cette conférence animée par Stéphane Jobert, journaliste.

« Concevoir des Jeux qui s'adaptent aux territoires qui les accueillent »

Tony Estanguet, président de Paris 2024, a rappelé l'ambition initiale des Jeux de Paris : celle d'organiser un évènement planétaire qui s'adapte aux territoires qui l'accueillent et non l'inverse. Isabelle Vallentin, directrice générale adjointe de la SOLIDEO[1], le résume ainsi : « *Aucun ouvrage n'a été développé sans avoir eu la garantie au préalable qu'il y avait un besoin du territoire et que ça allait y répondre au quotidien* ». Selon Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris (75) en charge des Sports et des JOP, les Jeux ont avant tout un rôle d'accélérateur d'un certain nombre de transformations nécessaires pour le territoire : dépollution de la Seine pour en faire bénéficier le plus grand nombre dès 2025, meilleure accessibilité des villes et des transports en commun pour les personnes en situation de handicap, sortie du plastique à usage unique, évolution du périphérique…

De gauche à droite : Stéphane Jobert, journaliste, Tony Estanguet, président de Paris 2024, Pierre-Antoine Molina, préfet et secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la Région Ile-de-France, Isabelle Vallentin, directrice générale adjointe de la SOLIDEO et Quentin Gesell, vice-président de la Métropole du Grand Paris.

© AMIF

Sur la dimension économique, Pierre-Antoine Molina, préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la Région Ile-de-France, a rappelé que **10 % des heures travaillées sur les chantiers des Jeux le sont au titre des politiques d'insertion.** En Ile-de-France, ce sont plus de 1 200 petites et moyennes entreprises qui participent à la construction des ouvrages olympiques, ce qui est supérieur aux objectifs initiaux. Armelle Juliard-Gendarme, conseillère régionale et présidente de la commission Sports de la Région Ile-de-France, a présenté l'action de celle-ci en la matière : organisations de *job datings* pour quelques 1 800 demandeurs d'emploi, structuration des filières qui recruteront au moment des Jeux, accompagnement de l'offre de formation…

Faire des Jeux Olympiques et Paralympiques une fête populaire

Interrogé sur le prix élevé de la billetterie des Jeux, Tony Estanguet a expliqué que la

1. Société de livraison des ouvrages olympiques.

stratégie de Paris 2024 était de faire en sorte qu'un faible nombre de billets puisse financer un grand nombre d'entrées à prix accessible, voire gratuites. **Ainsi, 10 % des billets sont vendus à 200 € et plus, 4 millions de billets le sont à moins de 50 € pour la partie olympique (dont 1 million à 24 €) et 50 % des billets sont à moins de 25 € sur la partie paralympique.**

Quentin Gesell, vice-président de la Métropole du Grand Paris (MGP) délégué au développement sportif a annoncé que la MGP achèterait 30 000 billets qui seront distribués aux 131 communes du territoire, avec l'idée d'en faire bénéficier prioritairement les jeunes de moins de 15 ans. Pierre Rabadan a quant à lui témoigné de la volonté de la Ville de Paris de faire de celle-ci un lieu de fête grâce à 25 zones de festivités dédiées et ouvertes à tous.

Au-delà du suivi des compétitions sportives, de nombreux projets culturels seront mis en place par l'État et les collectivités, valorisant notamment les échanges inter-culturels.

L'héritage immatériel des Jeux

Au-delà des équipements, les Jeux doivent permettre de développer la pratique du sport pour tous en Ile-de-France. Tony Estanguet a néanmoins rappelé qu'il n'y a « *pas d'effet automatique entre l'organisation d'un grand évènement sportif et le développement de la pratique sportive* », d'où l'importance des politiques publiques mises en place pour répondre à cet enjeu.

> "C'est tout un écosystème qui participe à l'organisation des Jeux."
>
> **Isabelle Vallentin, directrice générale adjointe de la SOLIDEO**

À cet égard, des programmes ont d'ores et déjà été mis en place à l'école, avec les 30 minutes de sport par jour au primaire ainsi que l'organisation d'une semaine olympique et paralympique dans les établissements scolaires qui a permis de mobiliser un million d'élèves au printemps.

Tanguy de La Forest, secrétaire général du Comité paralympique et sportif français (CPSF), a appelé de ses vœux que **les Jeux soient un accélérateur pour changer les représentations du handicap et mieux accueillir les personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs et, plus généralement, dans l'espace public.** Le CPSF a mis en place plusieurs dispositifs pour répondre à ces objectifs, à l'image de **« Club inclusif »** qui sensibilise et forme les clubs à l'accueil d'un public en situation de handicap. Le CPSF incite également les clubs et les établissements et services médico-sociaux (ESMS) à nouer des partenariats pour proposer du sport dans ces lieux. Actuellement, plus de trente conventions ont été signées et une centaine le seront prochainement.

Florian Grill, récemment élu président de la Fédération française de rugby, a témoigné de sa volonté de faire de la FFR une fédération à mission, avec un accent mis sur la recherche de diversité parmi les pratiquants. C'est ainsi que la fédération entend multiplier les clubs qui offrent différentes pratiques, telles que le rugby santé, et le rugby adapté pour les personnes en situation de handicap mental et psychique. Le développement des sections féminines est également un enjeu fort, de même que l'ouverture de clubs dans les quartiers politique de la ville, où il y en a encore peu. ■

De gauche à droite : Tanguy de La Forest, secrétaire général du Comité paralympique et sportif français, Tanguy Estanguet, président de Paris 2024, Armelle Juliard-Gendarme, conseillère régionale d'Ile-de-France, Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris (75) et Florian Grill, président de la Fédération française de rugby.

© AMIF

> "L'héritage des Jeux se prépare en amont."
>
> **Tony Estanguet, pésident de Paris 2024**

ENSEMBLE, FÊTONS LES JEUX !

Pour clore la 27e édition de son Salon, l'AMIF a mis en avant le sport dans sa dimension conviviale et festive, *via* un évènement dédié en présence de sportifs de haut niveau.

© AMIF

Stéphane Beaudet, président de l'AMIF, a ouvert la séquence en assurant que les élus sont prêts à accueillir les prochains grands évènements sportifs, dont les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). Si l'on compte les communes qui vont accueillir les JOP, celles qui ont obtenu le label Terre de Jeux 2024, celles qui accueillent des délégations, ainsi que les villes étapes et les villes accueillant des *fan zones* : **environ 600 à 700 communes franciliennes vont être mobilisées sur cet évènement d'ampleur mondiale.** Ces Jeux vont laisser un héritage important pour la région Ile-de-France, qu'il soit matériel, par le biais des infrastructures, ou sportif et humain.

Évelyne Ciriegi, présidente du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) d'Ile-de-France est revenue sur les valeurs d'amitié et de partage du sport que ce Salon a permis de fédérer avec les collectivités. Elle a présenté les missions de la Conférence régionale du Sport francilienne, qu'elle préside depuis sa création en 2021. Celle-ci met en relation les acteurs du sport à tous les niveaux, dont les collectivités, afin de porter des projets partagés. Ces projets abordent des sujets tels que l'éthique dans le sport, le développement du sport pour tous ou encore l'aide aux sportifs de haut niveau.

L'évènement festif de clôture s'est terminé par une représentation de *breakdance* par l'association Les Voies de la nouvelle rue, basée à Aulnay-sous-Bois (93), qui comporte de nombreux jeunes talents de haut niveau. L'un d'entre eux, Bboy Dany, vient d'ailleurs de se qualifier pour les Jeux de Paris : c'est le premier danseur de l'histoire à se qualifier. ■

De gauche à droite : Hélène Gateau, journaliste, Rémy Delhomme, champion d'escrime, Camille Nabeth, championne d'escrime et Manon Hostens, championne de kayak.

© AMIF

© AMIF

L'évènement festif de clôture du Salon de l'AMIF 2023 a également permis de mettre en avant des sportifs de haut niveau qui se sont illustrés au niveau national et international. Cette séquence a été l'opportunité de revenir sur leurs parcours inspirants.

CAMILLE NABETH

© AMIF

Cette athlète de haut niveau et membre de l'équipe de France d'escrime épée dame est revenue sur son parcours singulier : cumulant plusieurs titres de championne de France et à l'international en junior, aujourd'hui l'enjeu est pour elle de remporter des titres en senior. D'origine lyonnaise mais licenciée depuis plusieurs années au club de Saint-Gratien (95), Camille Nabeth explique qu'il est important pour elle d'avoir un ancrage dans un club de haut niveau mais familial afin d'avoir un environnement sécurisant. Pour Camille, l'accompagnement de sa commune et de sa région sont décisifs pour sa carrière. ■

REMY DELHOMME

© AMIF

Champion d'escrime en épée et chef de projet « l'Énergie en Jeux » chez EDF, il est aussi l'entraîneur de Camille Nabeth et l'accompagne depuis son début de carrière à Lyon (69). Originaire d'Ile-de-France, Rémy Delhomme a connu de nombreux clubs d'escrime franciliens (club d'escrime de Pantin (93), de Vincennes (94), de Levallois (92), du Chesnay (78)...) avant de s'installer au club de Saint-Gratien (95) afin de monter l'équipe épée dame. Au cours de sa carrière sportive, Rémy Delhomme s'est illustré dans tous les clubs en tant qu'athlète de haut niveau en France et à l'international. Aujourd'hui, il tient à partager ses conseils en étant entraîneur, il assure une préparation mentale et physique auprès de ses élèves, à la différence des entraîneurs classiques. ■

MANON HOSTENS

© AMIF

Championne du monde de kayak et membre de l'équipe de France, Manon Hostens est revenue sur sa carrière sportive dans le cadre de sa troisième participation aux Jeux Olympiques. Originaire du Périgord, elle s'entraîne au Pôle France qui est situé à Vaires-sur-Marne (77), le lieu qui accueillera les épreuves nautiques des Jeux en 2024. Elle insiste sur l'importance de l'aide des collectivités locales pour accompagner les sportifs de haut niveau dans leur pratique du sport. Les collectivités sont les premiers sponsors des jeunes sportifs et ont de ce fait une importance capitale. Elle aborde les Jeux Olympiques de 2024 avec beaucoup de hâte de vivre une compétition comme celle-ci ***« à la maison »*** car l'engouement de la population est très motivant pour les sportifs. ■

QUELLE GOUVERNANCE POUR LA POLITIQUE DE L'EAU DE DEMAIN ?

Face au dérèglement climatique et à la raréfaction de la ressource en eau, les collectivités s'interrogent sur leur marge de manœuvre en matière de gestion de cette ressource essentielle. Comment agir pour garantir un accès de qualité au service public de l'eau à tous les citoyens ? Animée par la journaliste Romy Strassenburg, la conférence du 28 juin dernier s'est attachée à saisir ces enjeux.

Un manque de ressources en eau de plus en plus prégnant

Maria Salvetti, directrice « Eau et déchets » à la *Florence School of Regulation* et économiste pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a montré en quoi la croissance démographique, le changement climatique ainsi que l'urbanisation ont des conséquences inévitables sur l'augmentation de la demande d'eau. La France consomme environ 33 milliards de m³ d'eau par an. Sur ces 20 dernières années, il y a eu une baisse de 14 % des pluies utiles, ce qui a pour conséquence une raréfaction assez alarmante des ressources en eau superficielle. Maria Salvetti est également revenue sur la gestion française de l'eau, où les communes sont libres d'opter pour une gestion publique ou une gestion déléguée auprès d'une entreprise privée de leur eau potable.

Pour Arnaud Treguer, administrateur de l'Union nationale des Industries et Entreprises de l'Eau, nous sommes face à un besoin impératif d'adaptation au changement climatique : ***« L'eau est quelque chose qui nous dépasse, nous devons répondre à l'urgence par la coopération, alliant nouvelles technologies et sobriété »***. La France fait face à un sous-investissement chronique dans les métiers de l'eau qui sont pourtant d'une importance grandissante. Les 53 mesures du plan eau France, mises en œuvre à l'horizon 2030, sont pour Arnaud Treguer encore largement insuffisantes. Il est nécessaire de changer d'échelle afin que la France puisse être à la hauteur du changement climatique qui s'opère sur l'ensemble du territoire.

Pour une gouvernance coopérative de l'eau

Philippe Rio, maire de Grigny (91), est revenu sur les mesures entreprises dans sa ville afin de favoriser une meilleure gestion de l'eau. Il a ainsi pu mettre en place la pose de mitigeurs chez les particuliers ou encore lutter de façon continue contre les fuites pour éviter le gaspillage d'eau. Pour Philippe Rio, l'eau est une responsabilité collective, il faut mettre en place un modèle de coopération démocratique afin de penser l'eau comme un bien commun. Les maires sont les interlocuteurs principaux des citoyens dans les collectivités. Cependant l'échelle locale, bien que d'une importance capitale, n'est pas exclusive. La gestion de

© AMIF

De gauche à droite : Romy Strassenburg, journaliste, Arnaud Treguer, administrateur de l'Union nationale des Industries et Entreprises de l'Eau, Maria Salvetti, directrice « Eau et déchets » à la *Florence School of Regulation* et Philippe Rio, maire de Grigny (91).

© AMIF

Arnaud Treguer, administrateur de l'Union nationale des Industries et Entreprises de l'Eau.

© AMIF

Maria Salvetti, directrice « Eau et déchets » à la *Florence School of Regulation.*

© AMIF

Philippe Rio, maire de Grigny (91).

l'eau doit être pensée au niveau de l'État et des bassins hydriques afin de mettre en place une législation qui permettrait de faire la bascule pour que l'eau ne soit plus envisagée comme un bien économique mais un bien commun. L'édile plaide pour la mise en place d'un Grenelle de l'Ile-de-France sur l'eau qui permettrait de réinterroger les rapports de force existants au sein du territoire et de favoriser une réelle transparence. En appelant à l'intelligence collective, le maire souligne que l'on ***« a besoin d'un investissement public, d'un investissement des entreprises de l'eau, mais aussi d'un investissement bancaire »*** et d'un système qui nous permette d'avoir des prêts à taux zéro.

Des pistes d'actions pour agir en tant que maire sur la gestion de l'eau

Pour Maria Salvetti, les maires disposent de diverses pistes d'action pour améliorer la gestion de l'eau sur leur territoire. Une des pistes est d'agir sur les fuites d'eau, qui permettraient d'économiser des dizaines de milliers de m³ d'eau. En effet, selon l'OCDE, pour que la France ait un rendement de 80 % sur son réseau d'eau, il faudrait investir plus de 750 millions d'euros. Une seconde piste à explorer pour les communes principalement rurales reste la mise en place de zones humides à la place des stations d'épuration. Beaucoup moins coûteuses que des stations d'épuration et toutes aussi efficaces, ces zones humides permettent de traiter les déchets de l'eau tout en respectant les normes européennes. Cependant, coûteuses en termes d'espace, seules les communes rurales peuvent envisager de les mettre en place. Pour l'économiste, ***« La gouvernance de l'eau passe par la mise en place d'un dialogue entre tous les usagers pour éviter les conflits d'usage »*** qui permet en outre d'intégrer les préoccupations de tous les acteurs dans les décisions.

D'ici 2026, la loi Climat et Résilience prévoit d'obliger les acheteurs à ajouter au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales dans leurs appels d'offre. Y plaçant un réel espoir, Arnaud Treguer souligne qu' ***« il faut faire confiance aux maîtres d'ouvrages, aux maires, dans leurs communes pour mettre en place une gestion de l'eau coopérative et intelligente avec l'intégration des critères RSE dans les achats publics »*** qui pourront avoir un effet positif sur la gestion de l'eau à l'échelle des territoires. ■

> "L'eau est une responsabilité collective, il faut mettre en place un modèle de coopération démocratique afin de penser l'eau comme un bien commun"
>
> **Philippe Rio, maire de Grigny (91)**

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (EnR) EST-IL COMPATIBLE AVEC LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ?

Animé par le journaliste Jacques Paquier, ce nouveau format avait pour objectif de confronter deux injonctions *a priori* contradictoires : le développement des énergies renouvelables (EnR) et la préservation de la biodiversité. Pour en débattre : Vincent Hulin, directeur Biodiversité au Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE), Jordana A. Harriss, responsable Plaidoyer Villes et Territoires durables du WWF et Christelle Insergueix, directrice de l'Agence Régionale Énergie Climat Ile-de-France (AREC-IDF).

L'impérieuse nécessité de concilier le développement des EnR et la préservation de la biodiversité

Christelle Insergueix a tout d'abord tenu a rappelé le contexte de la région francilienne : *« alors qu'elle ne représente que 2 % de la superficie nationale, l'Ile-de-France représente 18 % de la population nationale. Notre région est très dépendante d'un point de vue énergétique puisque 86,5 % de l'énergie consommée est importée.* ***À ce jour, la production d'EnR et de récupération représente 9 % de la consommation d'énergie régionale »***. Afin d'atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050, cette part doit impérativement progresser. À ce titre, certaines filières sont privilégiées, la géothermie profonde et de surface, le solaire photovoltaïque, les pompes à chaleur, la biomasse.

Selon Jordana A. Harriss, ***« la loi d'accélération des EnR a été un premier pas positif dans la planification écologique ».*** Le regret principal pour WWF, *« c'est qu'il n'y ait pas eu d'objectif sommital indiquant que la politique énergétique doit prendre en compte avant tout le climat et la biodiversité. Le développement des EnR et la protection de la biodiversité ne sont pas à opposer, au contraire ce sont des moyens d'actions et des objectifs à conjuguer dans la lutte contre le changement climatique ».*

Vincent Hulin a rappellé que ***« la marche à franchir est énorme car l'électrification de nos modes de déplacement, de production est un objectif fort pour décarboner notre industrie.*** *C'était ça l'objectif prioritaire de*

© AMIF

Jordana A. Harriss, responsable Plaidoyer Villes et Territoires durables chez WWF et Jacques Paquier, journaliste.

la loi ». Ensuite, si les constats sont globablement partagés *« il revient au législateur de décider en fonction des directions choisies et aux décideurs locaux de penser à la manière dont ils vont gérer les territoires »*.

La fixation d'objectifs territorialisés

Vincent Hulin a concédé que *« si les territoires ont un rôle majeur à jouer on voit bien qu'il y a un questionnement sur les implantations des projets. L'une des clefs pour améliorer l'acceptation est que les territoires puissent savoir quelles seront les retombées pour eux : il faut aussi leur donner le sentiment qu'ils peuvent davantage donner leurs avis et opinions et démontrer ce que ça peut leur apporter »*.

Pour guider les collectivités, WWF travaille depuis 2019 à une démarche EnR durables avec l'élaboration de référentiels coconstruits avec l'ensemble des acteurs (développeurs, collectivités, citoyens). L'objectif est que le développement des EnR se fasse dans le respect de la biodiversité de manière planifiée et concertée : *« Aujourd'hui si on s'adresse à un maire pour l'aider à développer les EnR dans le respect de la biodiversité,* ***trois conseils sont importants : créer un écosystème d'acteurs favorables car la désirabilité est un élément majeur du développement des EnR. Utiliser ce qui est déjà artificialisé comme les friches, les toitures, les parkings. Engager un suivi de la biodiversité à mettre en place dès l'amont du projet »***.

Christelle Insergueix a abondé sur la question de l'acceptabilité *« l'enjeu de concertation est majeur et l'AREC a travaillé sur l'élaboration d'un guide pratique pour associer les citoyens à toutes les étapes, notamment dans l'élaboration des Plans climat-air-énergie (PCAET) pour lesquels les collectivités de plus de 20 000 habitants sont tenues de travailler avec les acteurs locaux »*.

Le sujet stratégique de la localisation des projets d'EnR

Selon Jordana A. Harriss, *« au WWF, la conviction est qu'il ne faut pas d'EnR sur les zones de protection forte de la biodiversité »*. Sur les zones d'accélération dans la loi EnR, *« les communes ont 6 mois pour pouvoir les définir, mais elles ne pourront pas le faire seules.* ***Dans la loi, les intercommunalités ne sont pas suffisamment mises au pot, il faut au contraire ne pas hésiter à aller chercher l'appui de celles-ci tout comme celui du référent préfectoral »***.

Vincent Hulin a indiqué que la loi traite en partie ce sujet car *« dans les zones d'accélération sont exclues les zones de protection forte au titre de la biodiversité. La loi cadre un certain nombre de sujets. Par exemple, la loi rend impossible de défricher plus de 25 hectares de forêt pour faire du photovoltaïque »*.

Christelle Insergueix a conclu les échanges en rappelant que l'Ile-de-France atteindrait ses objectifs en conciliant *« la sobriété énergétique et le développement des EnR est ce que le futur Schéma Directeur de la Région Ile-de-France-Environnemental (SDRIF-e) s'employait à accélérer »*. ■

Christelle Insergueix, directrice de l'Agence Régionale Énergie Climat Ile-de-France.

© AMIF

Vincent Hulin, directeur Biodiversité au Secrétariat à la Planification Écologique.

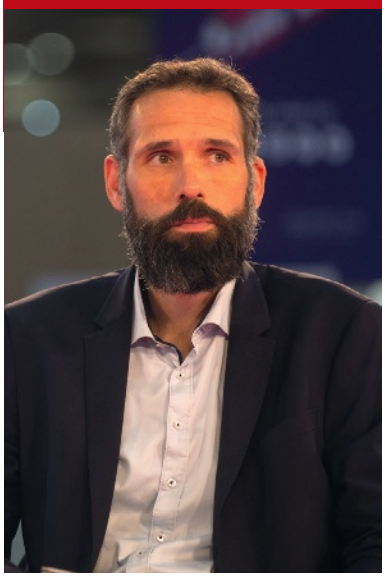

© AMIF

4e ÉDITION DU TROPHÉE DES COMMUNES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Financé dans le cadre du programme Rénovons Collectif porté par Ile-de-France Énergies, l'AREC Ile-de-France (département énergie-climat de l'Institut Paris Region), l'AMIF et les partenaires membres du jury ont remis le mardi 27 juin les prix de la 4e édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique. Ce prix permet de récompenser les communes qui mènent des projets de rénovation énergétique exemplaires sur le patrimoine bâti. La cérémonie de remise des prix, animée par Romy Strassenburg, a été précédée d'une conférence « Grand témoin » avec pour invité Xavier Lemoine, maire de Montfermeil (93).

La ville de Montfermeil et les enjeux de la rénovation énergétique de son parc privé

Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, a abordé lors de la conférence « Grand témoin » le parcours de sa ville en matière de rénovation énergétique. Cette dernière a intégré depuis longtemps la transition énergétique à la politique de la ville. Depuis 8 ans, l'édile indiquait aux pouvoirs publics que les grandes nappes pavillonnaires de l'est de Paris (75) seraient les futurs territoires de la politique de la ville en proie à la paupérisation. ***« Il faut prendre conscience que la précarité énergétique est un enjeu d'ordre public sur l'aspect humain, social et sanitaire »*** a déclaré le maire.

À Montfermeil, 50 % du bâti a été construit avant les toutes premières mesures d'isolation, rendant nécessaire la mise en place d'une véritable politique de rénovation énergétique. En l'espace de quelques années, grâce à une volonté politique forte, l'aide des énergéticiens et d'une équipe technique, des études ont été menées pour répertorier les pavillons en situation de précarité énergétique afin de mener des rénovations. Pour le maire, c'est à l'échelon communal que peuvent se mener ce type de politique de rénovation du parc privé. Il souligne par ailleurs que ***« l'obligation pour les propriétaires d'avoir des logements décents est une nécessité sur le principe, mais ne peut s'obtenir sans aide de l'État ».***

Cinq collectivités primées :

Lauréat du prix « Commune de moins de 10 000 habitants »
Brueil-en-Vexin (78)

© AMIF

Raphaël Bonet, délégué régional de Soliha Ile-de-France et Martine Tellier, maire de Brueil-en-Vexin (78).

Brueil-en-Vexin a placé comme priorité la préservation du patrimoine, mais a pour volonté de l'accompagner d'une rénovation

© AMIF

énergétique optimale de tous ses bâtiments publics. Dans le cadre de ce Trophée, la commune a été récompensée pour la rénovation thermique de l'école communale. Grâce à une recherche efficace menée par l'équipe municipale, elle est parvenue à obtenir des aides de l'État, de la Région ainsi que du Parc National Régional (PNR) pour permettre cette rénovation de l'école.

Lauréat du prix « Commune de plus de 10 000 habitants »
Drancy (93)

© AMIF

Benjamin Chkroun, conseiller régional d'Ile-de-France et président du Conseil de Surveillance d'Ile-de-France Énergies, Aude Lagarde, maire de Drancy (93) et Odette Mendes, adjointe au maire de Drancy.

Drancy mène depuis plus de 10 ans une politique environnementale avant-gardiste. Dès 2017, la commune avait entamé un diagnostic d'énergie avec pour ambition de parvenir à une baisse de 40 % de sa consommation d'énergie en 2040. Des projets exemplaires de rénovation énergétique ont été engagés, et c'est notamment la rénovation thermique du groupe scolaire Joliot-Curie que le jury a souhaité distinguer. *« À travers ce projet que nous avons mené,* ***le CO_2 économisé représente l'équivalent de plus de 4 000 arbres plantés »*** s'est réjouie Aude Lagarde, maire de Drancy.

Lauréat du prix « Intercommunalités »
La communauté d'agglomération Paris-Saclay (91)

La communauté d'agglomération Paris-Saclay s'est engagée

© AMIF

Nicolas Bauquet, directeur général de L'Institut Paris Region et Sandrine Gelot, vice-présidente chargée de la transition écologique de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (91).

depuis des années pour la transition énergétique, notamment à travers l'élaboration d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ambitieux, alliant la rénovation du patrimoine public et privé. La collectivité a été primée pour la rénovation de la copropriété Parc de Gavigny dont les travaux devraient permettre un gain énergétique de plus de 35 %. ***« Nous avons souhaité mettre en place un guichet unique de la rénovation énergétique qui permet à nos habitants d'avoir un seul point d'entrée*** *pour se retrouver dans les dispositifs d'aides et s'orienter sur les bouquets globaux de travaux »* précise Sandrine Gelot, vice-présidente en charge de la Transition écologique, de la mise en œuvre du PCAET et du rayonnement international, également maire de Longjumeau (91).

Lauréat du « prix spécial rénovation de l'habitat privé »
Longjumeau (91)

À travers ce prix, Longjumeau s'est vu récompensée pour les travaux de rénovation réalisés à la Résidence de copropriétaires les Côteaux composée de 316 lots. Pour Sandrine Gelot, maire de Longjumeau, ***« C'est avant tout un grand projet partenarial, à la base il y a des habitants engagés.*** *Il y a une maitrise d'œuvre mais ce sont des habitantes qui sont sur le terrain et sont devenues cheffes d'opération ».*

© AMIF

Sandrine Gelot, maire de Longjumeau (91) et Laëtitia Maloisel, responsable de l'unité animation et développement des compétence de l'ANAH.

Lauréat du prix « Coup de cœur du jury »
Jouy-en-Josas (78)

© AMIF

Rolin Cranoly, maire de Gagny (93) et élu référent de la commission Transition écologique de l'AMIF et Marie-Hélène Aubert, maire de Jouy-en-Josas (78).

Par ce prix, le jury a souhaité saluer la capacité de Jouy-en-Josas à avoir mené une politique globale, autant en matière de transition énergétique qu'en matière d'utilisation des ressources naturelles. La commune a notamment été gratifiée pour la rénovation énergétique de son école communale, qui comprend l'installation d'une chaudière à bois. ***« Aujourd'hui tous les bâtiments énergétiques de la ville de Jouy-en-Josas ont été rénovés :*** *la difficulté reste de convaincre les privés de se lancer dans la rénovation énergétique. Il s'agit de la prochaine étape pour la commune »* précise Marie-Hélène Aubert, maire de Jouy-en-Josas. ■

LES VILLES À L'ÉPREUVE DES CRISES : QUELLES SOLUTIONS POUR FAIRE FACE À L'ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ ?

Crise sanitaire, hausse des prix … Ces dernières années, le visage de la précarité a évolué, avec un public en situation de vulnérabilité de plus en plus important et hétérogène. Face à cette situation préoccupante, des questions se posent : quelles sont les nouvelles formes d'inégalité ? Quels modes d'action (re)penser à l'échelle locale ? Animée par le journaliste Jacques Paquier, la conférence du 28 juin dernier s'est attachée à saisir ces enjeux.

L'installation dans la durée d'une pauvreté au caractère multiforme

Pour Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), les situations de pauvreté s'installent dans les villes et les campagnes, accentuées par la hausse des prix alimentaires et de l'énergie. Le profil des personnes en situation de pauvreté est multiple : jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, femmes seules avec enfant, chômeurs en fin de droit, personnes âgées… Il relève également le cas de travailleurs pauvres, avec un continuum entre la pauvreté et les personnes actives dans les classes populaires et dans une partie des classes moyennes.

Léa Filoche, adjointe à la maire de Paris (75) et administratrice de l'Union nationale des Centres Communaux et Inter-communaux d'Action Sociale (UNCCAS), constate que depuis trois ans, à la suite de la crise sanitaire, de nouveaux publics se retrouvent à la rue : les personnes déjà en précarité avant le Covid qui ont vu leur situation se dégrader, les personnes juste au-dessus de la précarité qui ont basculé, et les primo-arrivants (personnes venant du monde entier chercher refuge). Pour l'élue, ***« on ne peut pas accepter que dans la sixième puissance du monde, des personnes, quel que soit leur parcours, quelle que soit leur situation sociale et administrative, soient à la rue, et en particulier lorsque cela concerne les enfants »***. Pascal Brice rappelle qu'il y a aujourd'hui en France 300 000 personnes sans abri, avec 200 000 personnes en hébergement d'urgence.

© AMIF

© AMIF

Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité.

© AMIF

Léa Filoche, adjointe au maire de Paris (75) et administratrice de l'UNCCAS.

© AMIF

Mohamed Gnabaly, maire de L'Ile-Saint-Denis (93).

Agir sur tous les champs pour lutter contre la pauvreté

Pour Mohamed Gnabaly, maire de L'Ile-Saint-Denis (93), ***« la force des collectivités est de pouvoir travailler à travers leurs compétences et leurs politiques publiques sur les racines de la pauvreté ».*** Dans sa ville composée à 60 % de logements sociaux qui concentrent 75 % de la population, le maire a choisi de porter un projet de transition écologique populaire. Selon l'édile, la crise climatique va accentuer la pauvreté des territoires. Pour porter ce projet liant écologie et pauvreté auprès de sa population, le maire a créé un fil rouge : la santé et le bien être des individus et du vivant. Ainsi pour répondre à l'urgence sociale et écologique, la ville a préempté un Franprix pour en faire une épicerie sociale et solidaire biologique portée par des citoyens. À la fin du mandat, le maire a pour objectif que 100 % des logements sociaux soient rénovés énergétiquement ou en cours de rénovation.

La ville de Paris quant à elle organise depuis plusieurs années la nuit de la solidarité. Cela lui permet d'avoir un décompte du nombre de personnes restées à la rue, de mesurer leurs besoins et de faire émerger un certain nombre d'idées et de projets concrets. Grâce à cette démarche, la ville a ainsi pu constater que 14 % des personnes à la rue sont des femmes, et a cherché à mettre en place des dispositifs adaptés (halte-garderie, créneaux réservés dans les bains douches).

L'enjeu central du logement

Le logement, notamment social, occupe une place centrale dans la sortie de la pauvreté, mais il est actuellement en panne selon Pascal Brice. Cet enjeu est d'autant plus important pour faire face à la question migratoire. En effet, pour le président de la FAS ***« la seule solution pour accueillir de manière organisée et maîtrisée dans ce pays c'est qu'on fasse en sorte que les gens soient accueillis un peu partout dans le pays dans de bonnes conditions, avec la mobilisation de l'État, des élus et des associations »***, mais cela demande des moyens ainsi que des places d'hébergement. Léa Filoche estime que les hôtels ne sont pas nécessairement adaptés pour faire de l'hébergement d'urgence, il faut des lieux pérennes et confortables. Pour l'élue, ce qui manque aujourd'hui c'est la réquisition car il existe à Paris des milliers de mètres carré non utilisés. L'élue pointe également du doigt la difficulté du parcours auquel est confrontée une personne à la rue pour obtenir un logement, car elle doit justifier à de multiples reprises de sa situation d'exclusion.

Pour répondre à cet enjeu du logement, plusieurs questions sont centrales pour Mohamed Gnabaly : quelle politique nationale des attributions de logement mener ? Quel plan pour le logement social et le logement mixte ? Comment donner aux élus l'envie de faire ? Afin de pouvoir lutter de façon plus globale contre la pauvreté, l'édile propose de construire des politiques décentralisées, avec un État qui élabore une boîte à outils dans laquelle les élus pourront piocher en fonction de leur réalité territoriale. ■

« LABEL COMMUNE DONNEUR »
165 COMMUNES LABELLISÉES !

L'AMIF soutient le « Label Commune Donneur » depuis son lancement par l'Établissement français du sang Ile-de-France (EFS) et le Comité Régional Ile-de-France. Le but est d'encourager et de récompenser les actions des communes en faveur du don de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse.

Stéphane Noël, directeur de l'EFS Ile-de-France et Dominique Bailly, maire de Vaujours (93) et vice-président de l'AMIF.

© AMIF

Comme chaque année, le Salon de l'AMIF accueillait les résultats du concours « Label Commune Donneur » de l'Établissement Français du Sang Ile-de-France (EFS).

Le Label « Commune Donneur », sous la responsabilité de l'EFS Ile-de-France et du Comité Régional Fédéré pour le Don de Sang Bénévole de la Région Ile-de-France, permet d'encourager et de récompenser les actions des communes en faveur du don de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse. Il contribue à mobiliser la population autour d'une cause d'intérêt général à laquelle le plus grand nombre peut s'identifier : le don de sang.

Lors de la cérémonie de remise des trophées, Stéphane Noël, le directeur de l'EFS Ile-de-France et Dominique Bailly,

Commune de Longjumeau (91).

© AMIF

Commune de Pierrefitte-sur-Seine (93).

© AMIF

© AMIF

Commune de Carrières-sous-Poissy (78).

© AMIF

Commune de Bry-sur-Marne (94).

© AMIF

Commune de Combs-la-Ville (77).

© AMIF

Commune de Colombes (92).

© AMIF

Commune de Villepreux (78).

© AMIF

Commune d'Évry-Courcouronnes (91).

© AMIF

Commune de l'Étang-la-Ville (78).

© AMIF

Commune d'Othis (77).

vice-président de l'AMIF et maire de Vaujours (93) ont rappelé l'importance de l'engagement des collectivités franciliennes pour le don de sang. Ils ont souligné le rôle essentiel des communes dans le développement du don de sang en Ile-de-France et les ont vivement remerciées.
Le docteur Claude Allard, adjoint au maire en charge des sports, de la santé et du développement des professions libérales de la ville de Meaux (77) a quant à lui fait une présentation de son projet d'olympiades du don qui sera mis en œuvre à la rentrée prochaine et qui associera une grande diversité d'acteurs.

À travers une vidéo, les élus des villes de Lardy (91), du Perreux-sur-Marne (94), d'Étampes (91) et de Noisy-le-Grand (93) ont témoigné de l'importance des actions mises en œuvre pour promouvoir le don de sang et mobiliser un maximum de donneurs dans leurs territoires.

Pour édition 2023 du label, qui porte sur les actions menées en 2022, 165 communes ont été labellisées pour 3 ans.

Beau succès pour cet évènement qui montre l'engagement des communes franciliennes qui sont de plus en plus nombreuses à vouloir oeuvrer aux côtés de l'EFS et des associations de donneurs de sang bénévoles, pour que le don de sang s'inscrive dans le quotidien des citoyens. ■

© AMIF

RETOUR EN IMAGES SUR **LE SALON DE L'ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE**

© Olivier Desaleux © Moise Fournier © Lionel Antoni

© Olivier Desoleux © Moise Fournier © Lionel Antoni

TROPHÉE DES CME ET CMJ
UNE SIXIÈME ÉDITION SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA CITOYENNETÉ ET DU SPORT

Les Trophées des Conseils municipaux d'enfants (CME) et de jeunes (CMJ) sont l'occasion pour l'AMIF de mettre en avant des initiatives et des projets portés par les jeunes sur leur commune.

© AMIF

La sixième édition des Trophées des Conseils municipaux d'enfants et de jeunes s'est déroulée sur le Salon de l'AMIF en présence du jury composé de Chantal Brault, première adjointe au maire de Sceaux (92) et élue référente de la commission Éducation de l'AMIF (et qui nous a malheureusement quitté dans le courant de l'été), d'Alain Levy, adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux (92) et représentant de l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), ainsi que de Paulo Marques, adjoint au maire d'Aulnay-sous-Bois (93) et président de l'association Civica, regroupant les élus français d'origine portugaise.

La cérémonie se déroulait en partenariat avec Bayard Jeunesse

Dans son discours d'introduction, Chantal Brault n'a pas manqué de féliciter l'engagement des jeunes dans la vie de la cité et l'importance de mener des actions ayant des répercussions sur l'ensemble de la commune. La présente édition des trophées a marqué un nouveau tournant car un record de candidature a été battu (près de 60 candidatures). Au fil des éditions, les jurys ont pu prendre connaissance d'une grande diversité de projets, permettant de mettre en exergue des sujets récurrents ainsi que l'apparition, chaque année, de nouveaux thèmes d'importance pour les enfants.

Le président de l'AMIF, Stéphane Beaudet, s'est également rendu à la remise des prix afin de féliciter les lauréats et de rappeler l'importance de ce type d'initiatives au sein des communes, menant parfois chez les jeunes à de véritables vocations politiques.

Quatre prix ont été décernés aux enfants des CME et CMJ par les membres du jury

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, La Norville (91) a remporté le prix grâce à **la réalisation de portraits de présidentes de la République incarnées par les membres du CME, accompagnés de message forts sur les attentes de la**

© AMIF

© AMIF

© AMIF

© AMIF

jeunesse. Ce projet a été pour les enfants l'occasion de mener un long travail d'analyse des portraits des présidents de la République, afin d'en reprendre les caractéristiques et les détails. Ces portraits de jeunes présidentes ont pu notamment être affichés dans le bureau de vote de la commune lors des élections législatives de 2022. Cette remise de prix a également été l'occasion pour Fabienne Leguicher, maire de la commune, de rappeler que les CME et CMJ peuvent mettre en place de beaux projets, même avec très peu de budget.

La Ville de Bry-sur-Marne (94) s'est illustrée dans la catégorie des communes de 10 000 à 30 000 habitants grâce à **l'organisation d'une soirée caritative au bénéfice de Sidaction**. Au-delà de la récolte de fonds, cette soirée a permis à plusieurs jeunes artistes locaux de se produire au théâtre de la ville. Cette initiative pour laquelle les jeunes se sont fortement impliqués de sa conception à sa mise en œuvre qui s'inscrit dans la durée : une seconde édition devrait bientôt voir le jour.

Le prix de la catégorie villes de plus de 30 000 habitants a été décerné à Viry-Châtillon (91) pour **la mise en place d'une *webradio* par les enfants**. Plus de 100 émissions ont déjà été réalisées et ont permis aux enfants de travailler sur leur diction et l'éloquence tout en abordant des sujets divers et variés tels que le sport, l'environnement ou la culture.

Enfin, le prix « coup de cœur du jury » a été remis au 17e arrondissement de Paris (75) **pour l'organisation d'Olympiades inter-collèges afin de favoriser les rencontres entre enfants au sein de l'arrondissement.** À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ce prix a été décerné par Manon Hostens, championne du monde de kayak, qui s'est félicitée que ce projet de grande ampleur ait permis de mettre en valeur des sports variés. Les jeunes ont été très impliqués dans l'organisation de ces olympiades, en gérant tous les aspects du projet, de la communication à l'organisation. ■

© AMIF

© AMIF

© AMIF

RETOUR EN IMAGES SUR **LE SALON DE L'ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE**

© Olivier Desaleux © Moise Fournier © Lionel Antoni

© Olivier Desoleux © Moise Fournier © Lionel Antoni

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE EN CHARGE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ISABELLE LONVIS-ROME*

Lors de cette 27e édition, le président de l'AMIF, Stéphane Beaudet et une délégation d'élu(e)s ont accueilli la ministre Isabelle Lonvis-Rome.

En mars dernier était présenté le plan interministériel pour l'égalité entre les Femmes et les Hommes (2023-2027). **Composé de 160 mesures, ce plan s'articule autour de 4 axes : la lutte contre les violences faites aux femmes, la santé des femmes, l'égalité professionnelle et économique, la culture de l'égalité.**

Afin de faire connaître les différentes mesures du plan et de repérer les bonnes pratiques des communes, la ministre Isabelle Lonvis-Rome a rencontré sur le Salon de l'AMIF une délégation d'élu(e)s francilien(ne)s impliqués sur le sujet. Durant 1h, ils ont ainsi pu faire part de leurs actions et de leurs retours terrain. Ce temps privilégié a permis de souligner l'importance du rôle des élus locaux, souvent en première ligne pour recevoir la parole des victimes, ainsi que la nécessité de développer davantage les partenariats entre État et collectivités dans divers domaines (logement, orientation des victimes, formations des élus...) pour lutter efficacement contre les inégalités entre les femmes et les hommes. ■

* Cet article a été rédigé avant le remaniement du 20 juillet dernier.

© AMIF

REGARD DE MAIRE

« COMMENT MA COMMUNE PEUT-ELLE FAVORISER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ? »

Beatriz Beloqui, adjointe au maire de Massy (91) déléguée à l'Éducation et à l'Égalité Femmes-Hommes est venue partager ses bonnes pratiques pour favoriser l'Égalité Femmes-Hommes au niveau local.

Pour porter sa politique en matière d'Égalité Femmes-Hommes, la ville de Massy (91) dispose d'une élue en charge du sujet, d'une chargée de mission et d'un budget, un triptyque nécessaire pour un portage efficace selon Beatriz Beloqui. **Massy a construit un plan d'actions en faveur de l'Égalité Femmes-Hommes qui s'étale sur l'ensemble de son mandat.** La ville a pu organiser et soutenir diverses actions telles que des actions éducatives dans ses écoles et collèges (exposition « Super Égaux », distribution de goodies...) ou, en tant qu'employeuse, des actions en faveur de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail (fiche de signalement des violences, théâtre forum pour sensibiliser les agents, campagne de communication sur l'égalité professionnelle affichée dans la mairie avec la participation des agents...).

Un des objectifs de l'élue est de faire en sorte que chaque Massicois connaisse le numéro d'urgence 3919 (dédié aux femmes victimes de violences). Pour cela, les véhicules municipaux (police municipale, voiture balayeuse...) se sont vu revêtir d'un stickers avec le numéro d'urgence. La ville a également distribué des « violentomètres », qui permettent de mesurer si une relation est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences, au sein des pharmacies et boulangeries. ■

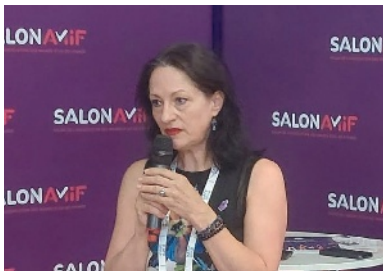

© AMIF

MISE EN APPLICATION DE LA LOI APER

LES COMMUNES EN PREMIÈRE LIGNE DANS UN AGENDA TRÈS SERRÉ

L'échelon communal est placé aux avant-postes de la planification territoriale des énergies renouvelables. La loi APER donne compétence aux communes pour déterminer des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable. Mais les délais pour sa mise en œuvre sont très serrés.

Le développement des énergies renouvelables (EnR) constitue une politique prioritaire de l'État. Elle vise à réduire la dépendance de notre pays aux énergies fossiles et aux approvisionnement extérieurs. C'est dans ce cadre qu'a été promulgué, le 10 mars 2023, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi APER).

C'est à partir de l'échelon communal que la planification territoriale pour le développement des EnR doit se déployer. Pour cela, la loi APER attribue un rôle important aux communes dans la détermination des zones d'accélération. **D'ici à la fin de l'année 2023, la loi prévoit que les maires ont la main pour déterminer ces zones, selon des modalités de concertation qu'ils définissent. Après cette date, l'État reprendra la main. Il y a donc un enjeu majeur à ce que nos communes se saisissent du sujet.** La définition des zones d'accélération permettra aux projets d'EnR prenant place dans ces secteurs de bénéficier d'une accélération de leur instruction, d'obtenir des subventions et ouvrira le droit à la détermination de zones d'exclusions.

Le mercredi 30 août, l'AMIF a organisé un webinaire afin d'informer les maires franciliens sur ce sujet majeur en présence de :

- **Rolin Cranoly,** maire de Gagny (93), vice-président de l'AMIF en charge de la transition écologique,
- **Cécile Cessac,** avocate associée au sein du Cabinet Brun-Cessac (Paris),
- **Florence Crocheton-Boyer,** première adjointe au maire de Saint-Mandé, deuxième vice-présidente du SIPPEREC et présidente de la SEM SIPEnR (filiale du SIPPEREC),
- **Arnaud Brunel,** directeur général du SIPPEREC.

Ce webinaire a permis de présenter les objectifs de création de ces zones d'accélération, les modalités de création de ces secteurs ainsi que l'intérêt de s'engager dans une telle procédure. Par ailleurs, plusieurs projets d'EnR déjà mis en œuvre sur le territoire régional ont été présentés.

La captation de ce webinaire ainsi que l'ensemble des informations diffusées à cette occasion sont disponibles sur le site internet de l'AMIF. ■

Proposition de scénario de définition d'une zone d'accélération pour une Commune

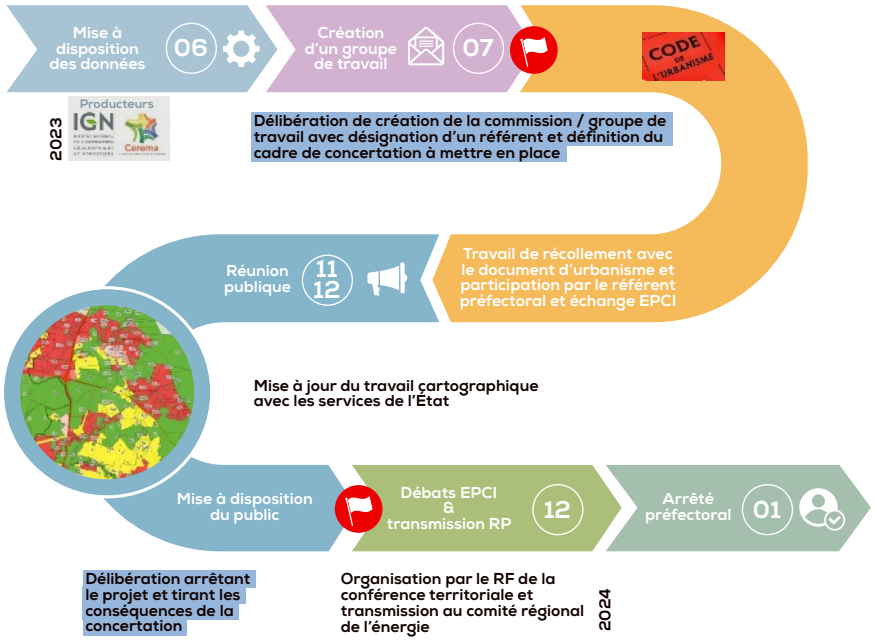

FLORIAN GRILL,

Président de la Fédération française de rugby

« Notre mission sportive, éducative et citoyenne. »

© AMIF

Florian Grill, président de la Fédération française de rugby.

Ancien président de la Ligue d'Ile-de-France de rugby, Florian Grill a été élu à la tête de la Fédération française de rugby (FFR) le 14 juin dernier.
Le nouveau président de la FFR s'est ainsi rendu au Salon de l'AMIF mardi 27 juin 2023 pour réaffirmer la place des clubs sportifs dans la vie d'une collectivité.

À quelques mois de la Coupe du monde de rugby en France, quelle vision portez-vous en tant que nouveau président de la FFR ?
Nous avons l'ambition de faire de la FFR une « fédération à mission » qui assume, au-delà de son rôle sportif, le rôle éducatif et citoyen qui est le sien. En effet, les clubs de sport tiennent une place de véritable créateurs de lien à l'échelle locale, et il est nécessaire d'aborder le sujet. Lorsque je regarde les émeutes et violences urbaines de juillet, je pense profondément que les clubs de sport, et de rugby en particulier, ont la capacité de rassembler toutes les populations, de créer du lien et de développer la citoyenneté à travers les valeurs sociales du rugby. Je pense que c'est essentiel dans la société, et c'est pour cela que je me suis rendu au Salon de l'AMIF : je souhaitais pouvoir valoriser la dimension citoyenne d'une fédération sportive car nous jouons un vrai rôle au sein de la société.

Comment les communes peuvent-elles se mobiliser sur la Coupe du monde ?
Les communes peuvent organiser des *fan zones* ou des retransmissions, et doivent profiter de cette période de Coupe du monde **pour aider les clubs à progresser sur la dimension citoyenne.** Nous avons, par exemple, un gros enjeu de féminisation du rugby, qui passe par des installations et aménagements dans les vestiaires notamment. Les installations, ce ne sont pas que les terrains ! Pour jouer le rôle d'inclusion de tous les publics, nous avons besoin de *club houses* pour faciliter la création de lien entre les individus. Je sais que les communes sont dans des équations budgétaires complexes, mais les enjeux en termes de vivre ensemble me semblent nécessaires. Force est de reconnaitre qu'aujourd'hui peu d'acteurs créent du lien, et c'est notre rôle en tant que fédération sportive.

Et de manière plus générale, quel rôle peuvent jouer les commmunes dans le développement de la pratique du sport pour tous ?
Le sport individuel se développe sur tous les territoires, mais je crois beaucoup au sport fédéré qui soude les individus. Je pense que les communes doivent comprendre que le

sport fédéré, et le rugby en particulier, ce sont des clubs locaux qui mettent en avant les valeurs du collectif et qui assurent la formation des enfants. **Nous avons d'ailleurs rédigé une tribune avec d'autres fédérations récemment pour faire comprendre à quel point le sport joue un rôle éducatif en lien serré avec l'école.** Cette dimension est trop souvent négligée, et nous voulons faire bouger les choses.

Et pour faire bouger les choses, comment travaillez-vous avec les communes ?

Premièrement, nous communiquons sur cette idée de **fédération à mission sportive, éducative et citoyenne**, par exemple à l'occasion de votre Salon. Ensuite, nous concluons des conventions avec l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES), notamment pour réfléchir ensemble aux moyens d'optimiser les installations et parfois de faire évoluer les règlements pour permettre que ce soit moins coûteux pour les communes. Nous avons aussi des enjeux majeurs de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à traiter ensemble, et c'est à nous d'être force de recommandations sur des sujets comme la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des terrains, le choix du bon type d'herbe qui consommera moins d'eau, ou encore la création de zones ombragées et écopositives pour les communes. Ce sont des chantiers colossaux, **et dans nos échanges avec les élus, les collectivités au sens large, nous travaillons à la fois sur les sujets environnementaux et sociétaux.** L'ANDES nous réduit parfois à la dimension sportive et nous voulons sortir de cette seule case. C'est pourquoi le travail en direct avec les communes est essentiel.

Avez-vous des attentes particulières vis-à-vis des élus locaux ?

Nous attendons que les élus locaux favorisent le lien avec le monde scolaire. La société a besoin de contact entre les individus, et les clubs de sport apportent un cadre : le rugby est nécessaire pour les jeunes en raison de ses vertus pédagogiques. Je pense que les mairies peuvent ainsi **prendre un rôle de facilitatrice entre l'école et le sport, c'est pour nous un enjeu important.**

Qu'avez-vous pu mettre en oeuvre dans le cadre de votre présidence de la Ligue Ile-de-France de rugby ?

Le rôle éducatif et citoyen d'un club sportif est pour moi essentiel car le sport rassemble. L'un des enjeux principaux en Ile-de-France, mais aussi dans toute la France, c'est de créer du lien et d'inclure tous les publics. Nous avons développé du rugby adapté pour les enfants et adultes en situation de handicap, où nous

© AMIF

Florian Grill et Stéphane Beaudet au Salon de l'AMIF 2023.

sommes passé d'une seule section francilienne sur 150 clubs à une dizaine. Nous avons également lancé du rugby santé à 5 pour des femmes en rémission du cancer qui permet de travailler le haut du corps de manière douce. Nous approchons, aujourd'hui, les 24 clubs en Ile-de-France. Il est très important pour nous d'offrir des solutions de proximité, car ces publics fragilisés ne traverseront pas toute la région pour faire du sport. Enfin, nous proposons aussi du rugby dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), dont le coup de projecteur au mois de juillet dernier a montré à quel point c'était important. Le rugby revêt ainsi une dimension éducative non institutionnelle puisque nous ne sommes ni la mairie, ni l'éducation nationale, ni la police. Je pense que les maires doivent entendre l'importance des clubs sportifs, et l'impact qu'ils ont sur les habitants.

Justement, dans ce contexte de violences urbaines, quel a été l'impact de ce dispositif de rugby dans les QPV ?

Nous avons initié ce programme QPV, que je compte développer sur la France entière, en nous appuyant sur les clubs franciliens. Nous avons ainsi créé une trentaine d'emplois

> "Les clubs de sport ont la capacité de rassembler toutes les populations, de créer du lien et de développer la citoyenneté des individus."

> "Dans le cadre du dispositif de rugby dans les QPV, nous avons touché environ 50 000 jeunes dont 40 % de filles."

dans les QPV de la région pour faire du rugby « en pied d'immeuble », du rugby dans les zones scolaires et pendant les périodes de vacances pour occuper les enfants. **Dans le cadre de ce dispositif, nous avons touché environ 50 000 jeunes dont 40 % de filles,** alors que les filles ne réprésentent que 12 % des personnes licenciées à l'échelle nationale de la Fédération. La Ligue Ile-de-France a permis à des jeunes filles de découvrir un sport qui n'était pas naturel sur leur territoire (qui l'est en tout cas moins que le football), ou qu'elles ne connaissaient pas forcément, mais aussi de s'approprier le sport et de trouver une certaine forme d'indépendance vis-à-vis de leurs familles, de leurs frères et de leur entourage. L'aspect relationnel du sport, et en particulier du rugby, est essentiel.

D'autres sujets sont-ils également prioritaires en Ile-de-France ?

Je pense à l'emploi notamment. Nous avons monté des opérations *job dating* avec la Région, une trentaine de sessions sont déjà programmées. Ces journées de rugby à 5 rassemblent de manière anonyme une centaine de demandeurs d'emploi longue durée avec une vingtaine d'entreprises qui recrutent. Ils passent la matinée à échanger et transpirer ensemble, les identités sont révélées dans l'après-midi et des entretiens informels s'organisent par la suite. **Pôle Emploi a mesuré un taux de retour à l'emploi supérieur à 60 % à l'issue de ces opérations.**

Par ailleurs, je mentionnais la santé avec les sections de rugby à 5 pour les femmes en rémission du cancer du sein, mais nous avons également un impact sur l'obésité des publics : le rugby est l'un des rares sports dans lequel ce n'est pas forcément un défaut, et nous apprenons aux individus à se sentir bien dans leur corps. **Quand je mentionne la capacité sociétale d'un club de sport, je fais référence à un rôle éducatif, de santé, d'intégration et d'inclusion, pour tous les individus et dans tous les territoires.** Je veux faire passer le message aux maires qu'une fédération sportive joue ainsi un vrai rôle sociétal qui dépasse la seule dimension sportive. Et une victoire à l'automne pourrait nous apporter environ 25 % de licenciés supplémentaires, il est donc important pour nous que les élus aient bien notre rôle en tête pour pouvoir nous aider, notamment, par l'aménagement et l'ajustement des installations existantes, à agir pour les habitants, et notamment à anticiper la féminisation de la pratique qui est extrêmement positive. ■

Florian Grill et Stéphane Beaudet sur le terrain de rugby du Salon de l'AMIF 2023.

© AMIF

UNE PREMIÈRE CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA CULTURE

sous le signe de la coopération entre État et collectivités

Le 25 mai, une centaine d'élus franciliens et les principaux acteurs de la culture de la région se sont rassemblés à l'Hôtel d'Heidelbach, dans le 16e arrondissement, pour une première Conférence des financeurs de la culture, initiée par l'AMIF, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le musée Guimet et en présence de Marc Guillaume, préfet de la Région Ile-de-France, préfet de Paris. Cette première édition a été un franc succès et a bénéficié du parrainage de la ministre de la Culture.

Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye (78), vice-président de l'AMIF et élu référent de la commission Culture et Patrimoine de l'AMIF, aux côtés d'Annie Tissier, adjointe au maire de Flagy (77) et élue référente de la commission Culture et Patrimoine, a rappelé en introduction les spécificités de l'Ile-de-France en la matière : la région est très dynamique sur le plan culturel et offre un patrimoine remarquable, mais tous les territoires ne bénéficient pas d'un accès équivalent à la culture.

© AMIF

Concevoir et financer son projet de restauration du patrimoine

Les communes disposent de plusieurs interlocuteurs. La DRAC partage avec les collectivités la responsabilité de la restauration, de la transmission et de l'entretien des quelques 4 000 monuments historiques franciliens. Elle délivre les autorisations de restauration du patrimoine nécessaires et apporte des financements dont les montants sont calculés en fonction de l'enveloppe des travaux et des frais de maîtrise d'œuvre. La majorité des départements franciliens proposent également aux communes des aides financières et en ingénierie, à l'image de celui des Yvelines (78).

À travers son label « Patrimoine d'intérêt régional », la Région Ile-de-France soutient quant à elle la protection du patrimoine non protégé au titre des monuments historiques, souvent méconnu et fragilisé.

La Fondation du Patrimoine est également un interlocuteur clé pour les communes. Elle accompagne les propriétaires publics et privés pour trouver des financements afin de mener à bien leurs projets de restauration. Chaque année, entre 75 et 90 bâtiments sont ainsi labellisés.

Comment développer et financer mon projet culturel ?

La contractualisation est un outil majeur au service du développement culturel dans les territoires. Elle permet aux collectivités de signer un accord avec l'État afin de bénéficier d'un soutien dans le développement des interventions culturelles. Carole Spada, directrice régionale adjointe des affaires culturelles, a expliqué que le travail de la DRAC repose principalement sur l'adaptation des dispositifs nationaux aux spécificités de chaque territoire.

Cette deuxième table-ronde de la matinée a été l'occasion de présenter des dispositifs de contractualisation qui fonctionnent bien, tels que ceux initiés par le Département de la Seine-et-Marne (77), la communauté de communes des Deux Morin (77) et Grand Paris Sud Est Avenir (94), en lien étroit avec l'État et les communes de ces territoires. ■

VIOLENCES ENVERS LES ÉLUS

L'AMIF SE MOBILISE

aux côtés de la Police Nationale pour former les élus à la prévention et à la gestion de conflits

Le 8 juin dernier, les maires d'Ile-de-France étaient mobilisés pour une formation sur la gestion des risques et des comportements agressifs. Grâce à l'expertise de la cellule de négociation du RAID et de l'École Nationale Supérieure de Police (ENSP), une quinzaine d'élus ont pu recueillir les principales clefs de gestion des comportements agressifs.

© Shutterstock.com

Rester vigilant dès les premiers cas de violence

Organisée avec la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), les élus franciliens se sont plongés au cœur de plusieurs mises en situation interactives. Mettant en scène un conflit pour un logement social, les participants ont pu analyser le positionnement, l'intonation des voix et les postures des deux protagonistes. L'objectif : comprendre les signaux annonçant une attaque et adopter la bonne posture. En effet, comme l'a expliqué le commissaire Laurent Moscatello : ***« Dans 90 % des cas, la victime reste statique et s'isole : il est pourtant très important de garder de la distance avec l'agressseur, et de conserver une voie de fuite ».***

Les élus ont pu témoigner de leur expérience, comme Patrice Gebauer, maire de Le Thillay (95) : *« Il y a moins d'un an, j'ai vécu une situation similaire. Un administré est venu pour attaquer un agent du centre d'action sociale. Voyant cette situation s'envenimer, je l'ai invité dans la salle du conseil municipal pour échanger et comprendre le problème. J'ai expliqué aux forces de l'ordre que je gérai la situation ».* Les formateurs ont confirmé l'importance d'une première écoute active pour résoudre un conflit. ***« Il faut néanmoins rester vigilant dès les premiers cas de violence, et ne pas hésiter à porter plainte, ensuite, auprès de la Police »*** ont-ils indiqué.

4 clefs pour parvenir à la désescalade des conflits

1. S'informer et se renseigner. La collecte d'informations permet d'anticiper et de gérer les situations complexes. En ce sens, les journées portes ouvertes en mairie ne sont pas toujours recommandées. Privilégier dans ce cas la prise de rendez-vous avec demande de motifs aux administrés.

2. Accueillir et prendre contact avec l'individu. Le premier contact est primordial. Il permet une première analyse de la communication verbale et non-verbale de la personne.

3. Adopter une posture de compréhension. Chaque situation étant unique, les formateurs recommandent d'appliquer les principes suivants : Empathie envers l'autre, écoute active de la personne et de son vécu, mise en mots des émotions vécues par la personne (colère, tristesse, peur, dégoût, surprise).

4. Rechercher un accord. Pour y parvenir, il est important de faire participer l'interlocuteur et le rendre acteur de la solution. Il est possible de prévoir un nouveau rendez-vous, de manière à étudier plus finement le problème. Attention toutefois à ne pas lui mentir ou à tenir de fausses promesses.

Enfin, si la négociation n'aboutit pas ou s'envenime : contacter les forces de l'ordre et appliquer leur consigne ! ■

CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION LOGEMENT
L'AMIF DÉNONCE L'INACTION DE L'EXÉCUTIF

Le 5 juin 2023, la Première ministre, Elisabeth Borne, a dévoilé les conclusions du Conseil national de la refondation (CNR) dédié au logement, huit mois après son lancement. Alors que le Gouvernement a affirmé pendant plusieurs mois qu'il allait prendre des mesures à la hauteur de la crise du logement, les conclusions du CNR Logement interrogent fortement sur sa prise de conscience s'agissant de l'ampleur de la crise de ce secteur.

Alors même que des solutions clefs en main ont été mises sur la table par l'ensemble des groupes de travail et par de nombreuses contributions des acteurs du logement (dont une contribution de l'AMIF, *cf.* notre précédent magazine), pour répondre à une crise majeure, force est de constater que les conclusions entendues lors de la séance de clôture du CNR Logement ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Les solutions annoncées par le Gouvernement se limitent à des ajustements : prolongation du Prêt à Taux Zéro (PTZ), élargissement de la caution publique pour les locataires, développement des locations à loyer intermédiaire. Cependant, aucune n'est à même de résoudre durablement et structurellement la crise du logement que connait notre pays et en particulier notre région. Elles n'empêcheront pas plus son aggravation dans les mois à venir.

Il est regrettable qu'après de nombreux mois de réflexion, de concertation, le Gouvernement ne reprenne aucune des solutions proposées par les groupes de travail du CNR et des associations d'élus locaux.

À ce jour, beaucoup de maires souhaitent aller plus loin dans la production de logements mais se retrouvent bloqués pour des raisons financières (baisse des dotations, transferts de compétences non compensés financièrement, suppression de la taxe d'habitation). En effet, la construction de logement implique de développer les services associés : il faut des écoles, des commerces, des transports. Or, tout cela a un coût que les collectivités sont de moins en moins en capacité d'assumer.

© Shutterstock.com

À l'occasion du CNR logement, l'AMIF avait transmis une contribution, demandant au Gouvernement de rétablir l'aide aux maires bâtisseurs afin de permettre l'augmentation forte de la production de logements (*cf. Maires en Ile-de-France* n°119). Notre association a de nouveau appelé à son instauration le 25 mai dernier à l'occasion de la conférence de presse commune à plusieurs associations d'élus (Association des Maires de France (AMF), France Urbaine, Intercommunalités de France, Association des Petites Villes de France (APVF)) : « Crise du logement : qu'attend-on pour agir ? ». Cette proposition, essentielle pour relancer la production de logement, n'a pas été retenue par le Gouvernement. L'AMIF le regrette fortement car l'urgence est là.

Ne pas s'emparer de cette question en mettant en œuvre les mesures dont la France a besoin, c'est l'assurance d'une crise majeure dans les mois à venir, qui aura des conséquences lourdes sur plusieurs décennies sur les territoires, leurs habitants et le développement économique. ■

L'AMIF A RENOUVELÉ SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'occasion de son Assemblée générale du mercredi 19 avril 2023, l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) a renouvelé son Conseil d'administration. Les nouveaux membres siègeront pour 3 ans. Les maires qui le composent sont issus de tous les départements d'Ile-de-France, et sont représentatifs de la diversité des tendances politiques au sein des communes du territoire. Ils débattent sur les grands sujets d'actualité, définissent les positionnements politiques de l'association, et décident des grandes orientations à poursuivre.

Stéphane Beaudet, maire d'Évry-Courcouronnes (91)

Jean-Philippe Dugoin-Clément, maire de Mennecy (91)

Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy (78)

Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes (78)

Julien Bachard, maire de Saint-Gratien (95)

Dominique Bailly, maire de Vaujours (93)

Laurent Baron, maire du Pré-Saint-Gervais (93)

Pierre Barros, maire de Fosses (95)

Marie-José Beaulande, maire d'Eaubonne (95)

Vincent Bedu, maire de Santeny (94)

Lamia Bensarsa Reda, maire de Juvisy-sur-Orge (91)

Éric Berdoati, maire de Saint-Cloud (92)

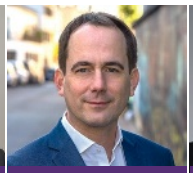
Patrice Bessac, maire de Montreuil (93)

Hélène Bidard, adjointe à la maire de Paris (75)

Geoffroy Boulard, maire du 17e arr. de Paris (75)

Monique Bourdier, maire de Bouleurs (77)

Sonia Brau, maire de Saint-Cyr-l'École (78)

Anne Cabrit, maire d'Orsonville (78)

Luc Carvounas, maire d'Alfortville (94)

Marie-Claire Chambaret, maire de Cerny (91)

Thomas Chazal, maire de Vigneux-sur-Seine (91)

Joëlle Ceccaldi-Raynaud, maire de Puteaux (92)

Raphaël Cognet, maire de Mantes-la-Jolie (78)

Romain Colas, maire de Boussy-Saint-Antoine (91)

Pascal Collado, maire de Vernouillet (78)

Jérôme Coumet, maire du 13e arr. de Paris (75)

Rolin Cranoly, maire de Gagny (93)

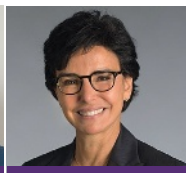
Rachida Dati, maire du 7e arr. de Paris (75)

François Dechy, maire de Romainville (93)

Hélène de Comarmond, maire de Cachan (94)

Aline de Marcillac, maire de Ville d'Avray (92)

Yann Dubosc, maire de Bussy-Saint-Georges (77)

Daniel Fargeot, maire d'Andilly (95)

Jean-Paul Fauconnet, maire de Rosny-sous-Bois (93)

Régine François, maire de Goupillières (78)

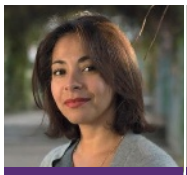
Afaf Gabelotaud, adjointe à la maire de Paris (75)

Bernard Gauducheau, maire de Vanves (92)

Jean-Philippe Gautrais, maire de Fontenay-sous-Bois (94)

Anne Gbiorczyk, maire de Bailly-Romainvilliers (77)

Jean-Claude Genies, maire de Gressy (77)

Guy Geoffroy, maire de Combs-la-Ville (77)

Mohamed Gnabaly, maire de L'Ile-Saint-Denis (93)

Philippe Goujon, maire du 15e arr. de Paris (75)

Didier Guevel, maire du Plessis-Gassot (95)

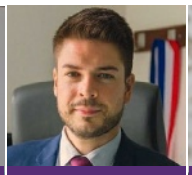
Jean-Baptiste Hamonic, maire de Villepreux (78)

Magali Hautefeuille, maire de Sermaise (91)

Stephen Hervé, maire de Bondy (93)

Patrick Jarry, maire de Nanterre (92)

Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne (94)

Karine Kauffmann, maire de Médan (78)

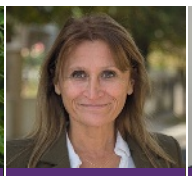
Nathalie Lallier, maire de Paray-Vieille-Poste (91)

Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers (92)

Jean-Pierre Lecocq, maire du 6e arr. de Paris (75)

Françoise Lecoufle, maire de Limeil-Brévannes (94)

Véronique Levieux, adjointe au maire de Paris Centre (75)

Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes (94)

Michel Mansoux, maire de Luzarches (95)

Isabelle Mézières, maire d'Auvers-sur-Oise (95)

Mireille Munch, maire de Ferrières-en-Brie (77)

Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye (78)

Frédéric Petitta, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois (91)

Marie-Line Pichery, maire de Savigny-le-Temple (77)

Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12e arr. de Paris (75)

Luc Puech d'Alissac, maire de Magny-en-Vexin (95)

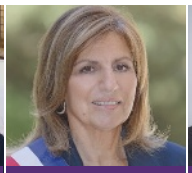
Monique Raimbault, maire de La Garenne-Colombes (92)

Véronique Ribout, maire de Moisselles (95)

Bernard Rigault, maire de Moussy-le-Neuf (77)

Christian Robache, maire de Montévrain (77)

Philippe Rouleau, maire d'Herblay-sur-Seine (95)

Christel Royer, maire du Perreux-sur-Marne (94)

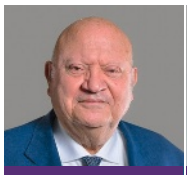
André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux (92)

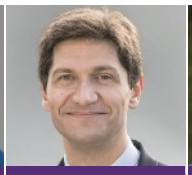
Carl Segaud, maire de Châtenay-Malabry (92)

Igor Semo, maire de Saint-Maurice (94)

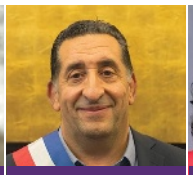
Azzédine Taïbi, maire de Stains (93)

Samira Tayebi, maire de Clichy-sous-Bois (93)

Anne Thibault, maire d'Arville (77)

Patricia Tordjman, maire de Gentilly (94)

Laurent Vastel, maire de Fontenay-aux-Roses (92)

Jean-Marie Vilain, maire de Viry-Châtillon (91)

Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette (91)

Ariel Weil, maire de Paris Centre (75)

DÉCOUVREZ LES MEMBRES
DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMIF PARTENAIRES

Le 1er juin 2023, l'Assemblée générale de l'AMIF Partenaires s'est réunie pour élire son nouveau Conseil d'administration, composé de maires et de représentants de nos entreprises partenaires qui siègeront pendant trois ans.

ÉLUS

Stéphane Beaudet, maire d'Évry-Courcouronnes (91)

Jean-Philippe Dugoin-Clément, maire de Mennecy (91)

Luc Carvounas, maire d'Alfortville (94)

Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy (78)

Dominique Bailly, maire de Vaujours (93)

Lamia Bensarsa Reda, maire de Juvisy-sur-Orge (91)

Eric Berdoati, maire de Saint-Cloud (92)

Joëlle Ceccaldi-Raynaud, maire de Puteaux (92)

Pascal Collado, maire de Vernouillet (78)

Jérôme Coumet, maire du 13e arr. de Paris (75)

Rolin Cranoly, maire de Gagny (93)

Daniel Fargeot, maire d'Andilly (95)

Jean-Philippe Gautrais, maire de Fontenay-sous-Bois (94)

Guy Geoffroy, maire de Combs-la-Ville (77)

Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers (92)

Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes (94)

Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne (94)

Isabelle Mézières, maire d'Auvers-sur-Oise (95)

Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye (78)

Marie-Line Pichery, maire de Savigny-le-Temple (77)

Bernard Rigault, maire de Moussy-le-Neuf (77)

Philippe Rouleau, maire d'Herblay-sur-Seine (95)

Samira Tayebi, maire de Clichy-sous-Bois (93)

Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette (91)

PARTENAIRES

Jean-Paul Auguste
Groupe Géraud

Stéphane Bonnaud
Groupement Lacroix Savac

Jean-Claude Brier
Altice France SFR

Florence Curvale
Eiffage Immobilier

Elisa Coeuru
Total Energies

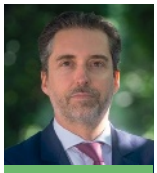
Sébastien de Vanssay
Caisse d'Épargne IDF

Youenn Dupuis
Keolis

Paul Dias
Enedis

Christophe Donizeau
EDF

Bertrand Flahaut
SERFIM

Dorothée Fourny
SARP Veolia

François Germain
SODEXO

Catherine Gutknecht
Bouygues Bâtiment IDF

Julien Laurent
RATP Group

Amandine Martin
SNCF Transilien

Karelle Mbobda-Kuate
Orange

Roger Molkou
Suez Group

Pierre Monin
Engie

Florence Mourey
Groupement GRDF

Valérie Perrone
UGAP

Nicolas Rat de Cocquard
Razel-Bec

David Rozenberg
GA Promotion IDF

Vincent Thevenot
DG GROUP

21e ÉDITION DU TROPHÉE DES TERRITOIRES RETOUR EN IMAGES

Comme tous les ans, élus et partenaires se sont retrouvés dans un cadre convivial à l'occasion du Trophée des Territoires 2023, qui s'est déroulé le 23 mai au Golf de la Boulie (78), en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines (78).

Pendant toute une journée, les échanges ont pu se dérouler dans un cadre privilégié autour d'activités diverses : compétition de golf, de pétanque, initiation au golf et jeux en réalité virtuelle !

Cette journée fut l'occasion pour les participants de découvrir la richesse du département des Yvelines, son cadre verdoyant, la diversité de ses paysages et d'échanger sur ses activités économiques. Une séquence qui permet aussi de partager les innovations et projets mis en place dans les territoires d'Ile-de-France.

L'Association des Maires d'Ile-de-France remercie les entreprises partenaires de l'évènement et l'ensemble des participants.

La 22e édition du Trophée des Territoires aura lieu en juin 2024 au Golf d'Ormesson (94). ■

© AMIF

Pierre Breteau, associé, en charge du Conseil au secteur public territorial

© Grant Thornton

Acteur majeur de l'audit et du conseil, Grant Thornton accompagne les structures publiques dans le déploiement de leurs politiques, en réunissant les meilleures expertises pour relever les défis complexes du secteur.

Les équipes Secteur Public de Grant Thornton sont résolument engagées dans l'accompagnement de la transformation du secteur public local. Au cœur des enjeux des collectivités, nos équipes mettent à votre disposition leur expertise dans 4 domaines clés :

- garantir la transparence et la conformité financière et environnementale,
- optimiser la performance financière et opérationnelle,
- accompagner la transformation organisationnelle et le management,
- faciliter la transition numérique responsable.

Ancré dans les territoires et fort de ses 24 bureaux, Grant Thornton s'inscrit dans une relation de partenariat avec ses clients. Avec plus de 200 experts spécialisés dans l'accompagnement des structures publiques, le cabinet combine expertise et proximité pour répondre aux besoins spécifiques de chaque client. Son objectif est d'atteindre l'excellence opérationnelle, en maximisant le service rendu, en optimisant le positionnement des entités publiques et en créant des marges de manœuvre opérationnelles et financières.

Mandataire UGAP du lot conseil en finance, Grant Thornton vous propose une solution reconnue, simple et sécurisée pour les structures publiques. ■

Carl Sestre,
président de Carl Construction

© Carl Construction

Créée en 2001 par Carl SESTRE, C.A.R.L CONSTRUCTION est une entreprise générale du bâtiment spécialisée dans les travaux pour les collectivités territoriales.
Depuis plus de 22 ans nous réalisons tous types de travaux dans les bâtiments communaux. Nous effectuons des travaux de réhabilitation, d'extension et de construction de bâtiments.
Notre activité se décompose en deux pôles bien distincts.

- **Le premier pôle concerne les travaux de construction, extension et réhabilitation.**

Nous construisons des écoles, des crèches, des gymnases, des collèges et autres Établissements Recevants du Publics (ERP) pour des marchés allant jusqu'à 6 millions d'euros. La technicité de l'entreprise permet de construire selon des modes constructifs variés (Béton armé, Bois, Métal, Préfabrication). Nous avons deux bureaux d'études partenaires qui effectuent toutes nos études structurelles.

- **Le deuxième pôle concerne les travaux d'entretien.**

Nous avons plus d'une vingtaine de baux d'entretien avec les collectivités, départements, offices HLM et SEM.

L'entretien requiert une réactivité quotidienne pour répondre aux multiples demandes. Ces interventions sont de l'ordre de l'entretien courant (changer un carrelage, créer une cloison), mais aussi de gros entretien (création d'une cage d'ascenseur, réparation d'un bâtiment) et des interventions d'urgence (murage de pavillon, intervention à la suite de sinistres). Cette diversité dans les interventions est assurée par des équipes dédiées et connaissant les territoires.
Au fil des chantiers, grâce à l'expertise de son équipe, C.A.R.L CONSTRUCTION s'est imposée en région Ile-de-France comme un acteur de qualité, garant des règles de l'art et engagé dans une démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). ■

INSCRIVEZ-VOUS AUX ÉVÉNEMENTS L'AMIF !

Amif
ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

Les commissions thématiques, groupes de travail et matinales AMIF Partenaires sont gratuits et ouverts à tous les élus de nos membres, ainsi qu'à nos partenaires.

Toutes les collectivités d'Ile-de-France peuvent adhérer et ainsi participer à l'ensemble de nos évènements.

Pour adhérer à l'AMIF, envoyez un mail à :
secretariat@asso.amif.fr.

Inscrivez-vous aux événements de l'AMIF

via la rubrique Agenda du site internet de l'AMIF

https://amif.asso.fr/agenda/

SALON AMIF

SALON DE L'ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

RÉSERVER LA DATE POUR LA 28e ÉDITION DU SALON DE L'AMIF

LES 28 ET 29 MAI 2024

AU PARIS EXPO
PORTE DE VERSAILLES (HALL 6)

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET RÉSERVER UN STAND,
RENDEZ-VOUS SUR SALON-AMIF.FR

Amif
ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE-DE-FRANCE

QUINZE MAI
CONCEPTEUR D'ÉVÉNEMENTS